



CHÊNE-BOUGERIES



Rapport d'activité 2023

Commune de Chêne-Bougeries
1er juin 2023 – 31 mai 2024

Seule la version électronique sur le site Internet www.chene-bougeries.ch fait foi.

SOMMAIRE

POLITIQUE	3-10
RESSOURCES HUMAINES	11-12
BÂTIMENTS, INFRASTRUCTURES ET ÉNERGIE	13-22
POLICE MUNICIPALE	23-26
PETITE ENFANCE, JEUNESSE ET ÉCOLES	27-39
COHÉSION SOCIALE ET SANTÉ	40-50
CULTURE	51-58
TERRITOIRE, BIODIVERSITÉ ET MOBILITÉ	59-75
ÉTAT CIVIL	76
SPORT	77
FINANCES	78-91

POLITIQUE

COMPOSITION ET RÉPARTITION DES FONCTIONS DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Jean-Michel Karr, maire

Dicastères :

- Territoire - Patrimoine bâti - Village de Chêne-Bougeries
- Biodiversité - Patrimoine naturel – Mobilité, Feu - ORPC Seymaz – Sauveteurs
- Arrondissement de l'état civil Chêne-Bougeries-Voirons
- Administration – Technologies – Communication

Conseiller municipal de 1999 à 2011. Entré au Conseil administratif en 2011.

Florian Gross, vice-président

Dicastères :

- Service technique communal
- Espaces extérieurs
- Infrastructures et Bâtiments - Plan Climat communal
- Finances - contrôle de gestion
- Sports

Conseiller municipal de 2011 à 2020. Entré au Conseil administratif en 2020.

Marion Garcia Bedetti, membre

Dicastères :

- Police municipale
- Cohésion sociale et Santé - Petite enfance et Jeunesse
- Culture

Conseillère municipale de 2003 à 2015. Entrée au Conseil administratif en 2015.



Le Conseil administratif.

De gauche à droite : Jean-Michel Karr, Marion Garcia Bedetti, Florian Gross

CONSEIL MUNICIPAL

Composition au 31 mai 2024 – 27 sièges

Anthony Bauduccio, Les Verts, 2011

Tina Bisanti, Alternatives, 2020

Anne Déruaz-Lombard, Libéraux-Radicaux, 2015

Arash Ebadi, Libéraux-Radicaux, 2023 (prestation de serment le 22 juin 2023)

Sébastien Empeyta, Indépendant, 2022

Pierre-Yves Favarger, Alternatives, 2021

Hélène Gache, PDC – Vert'libéraux, 2020

Cécile Jolimay, PDC – Vert'libéraux, 2020

Marine Jullier-Sakkal, Les Verts, 2020

Kaloyan Koev, Libéraux-Radicaux, 2022

Marie-Thérèse Lamagat, Indépendante, 2022

Florence Lambert, Libéraux-Radicaux, 2015

Jean Le Guern, Les Verts, 2013

Jean-Philippe Lecour, Indépendant, 2021

Antoine Locher, Libéraux-Radicaux, 2022

William Locher, Libéraux-Radicaux, 2020

Dominique Messerli, Les Verts, 2011

Anne Montfort, Les Verts, 2022

Anne-Marie Nicolas, Alternatives, 2021

Sylvia Nissim, Les Verts, 2023 (prestation de serment le 28 septembre 2023)

Aoife Ryan, Indépendante, 2022

Laurent Schmidt, Libéraux-Radicaux, 2020

Monika Sommer, Libéraux-Radicaux, 2007

Olivier Urfer, Libéraux-Radicaux, 2020

Marc Wuarin, PDC – Vert'libéraux, 2020

Hélène Wyss, Les Verts, 2007

Démission le 30 juin 2023 : Mariette Bauduccio, Les Verts, 2020

Démission le 9 février 2024 : Thierry Ulmann, Libéraux-Radicaux, 2011 (siège à repouvoir)

BUREAU DU CONSEIL MUNICIPAL

Marc Wuarin, président, Florence Lambert, vice-présidente, Pierre-Yves Favarger, secrétaire, ainsi que Sylvia Nissim, membre.

Le bureau du Conseil municipal s'est réuni 7 fois pour préparer les séances du Conseil municipal.

**« Le Conseil
municipal s'est
réuni à
7 reprises, de
juin 2023
à mai 2024 »**

COMMISSIONS PERMANENTES 2020-2025

Composition au 31 mai 2024

Cohésion sociale, Santé et Sports (8 conseillers)

Tina Bisanti, présidente ; Anne Déruaz-Lombard, Hélène Gache, Marine Jullier-Sakkal, Kaloyan Koev, Antoine Locher, Anne Montfort, Sylvia Nissim

Bâtiments et Infrastructures (8 conseillers)

Marc Wuarin, président ; Anthony Bauduccio, Anne Déruaz-Lombard, Jean Le Guern, Florence Lambert, Antoine Locher, Anne-Marie Nicolas, Hélène Wyss

Culture (8 conseillers)

Florence Lambert, présidente ; Anne Déruaz-Lombard, Pierre-Yves Favarger, Cécile Jolimay, Kaloyan Koev, Jean Le Guern, Dominique Messerli, Sylvia Nissim

Finances et Contrôle de gestion (8 conseillers)

William Locher, président ; Anthony Bauduccio, Hélène Gache, Marine Jullier-Sakkal, Jean Le Guern, Anne-Marie Nicolas, Monika Sommer, Olivier Urfer

Petite enfance, Jeunesse et Écoles (8 conseillers)

Laurent Schmidt, président ; Tina Bisanti, Arash Ebadi, Marine Jullier-Sakkal, Cécile Jolimay, Anne Montfort, Monika Sommer, Hélène Wyss

Nature, Environnement et Biodiversité (8 conseillers)

Hélène Wyss, présidente ; Anne Déruaz-Lombard, Arash Ebadi, Pierre-Yves Favarger, William Locher, Dominique Messerli, Anne Montfort, Marc Wuarin

Territoire, Urbanisme et Mobilité (8 conseillers)

Jean Le Guern, président ; Anthony Bauduccio, Pierre-Yves Favarger, Florence Lambert, William Locher, Sylvia Nissim, Olivier Urfer, Marc Wuarin

Ad hoc Mobilité (8 conseillers)

Anthony Bauduccio, président ; Jean Le Guern, William Locher, Dominique Messerli, Anne-Marie Nicolas, Monika Sommer, Olivier Urfer, Marc Wuarin

**« Les
commissions
permanentes ont
été convoquées
56 fois »**

Délégués au Centre sportif Sous-Moulin

Désignés par

le Conseil municipal : Anthony Bauduccio, Tina Bisanti, William Locher,
Hélène Gache, Monika Sommer

le Conseil administratif : Florian Gross

Déléguées au Centre de rencontres et de loisirs de Chêne-Bougeries

Désignées par

le Conseil municipal : Anne Déruaz-Lombard

le Conseil administratif : Marion Garcia Bedetti

Délégués au Chêne-Bougeries Natation

Désignés par

le Conseil municipal : Gérard Jolimay

le Conseil administratif : Florian Gross

Délégués au journal « Le Chênois »

Désignés par

le Conseil municipal : Sylvia Nissim, Olivier Urfer

le Conseil administratif : Marion Garcia Bedetti

Délégués aux Éditions chênoises

Désignés par

le Conseil municipal : Dominique Messerli

le Conseil administratif : Marion Garcia Bedetti

Fondation communale de Chêne-Bougeries pour le logement

Désignés par

le Conseil municipal : Jean Le Guern, Anne-Marie Nicolas

le Conseil administratif : Jean-Michel Karr

ORDRES DU JOUR DES CONSEILS MUNICIPAUX 2023-2024

Jeudi 22 juin 2023 - séance ordinaire

Prestation de serment de monsieur Arash Ebadi

1. Adoption du procès-verbal de la séance du 11 mai 2023
2. Communications du Bureau
3. Communications des commissions et des délégations du Conseil municipal
4. Communications du Conseil administratif
5. Proposition du Conseil administratif :
 - 5.1 Projet de restaurant scolaire à Conches : vote du crédit d'investissement et de financement (2'770'000 fr. TTC)
 - 5.2 Construction d'une crèche modulaire provisoire : vote d'un crédit complémentaire (550'000 fr. TTC)
6. Motions, questions (écrites ou orales), propositions individuelles et informations.

Jeudi 28 septembre 2023 - séance ordinaire

Prestation de serment de madame Sylvia Nissim

1. Adoption du procès-verbal de la séance du 22 juin 2023
2. Communications du Bureau
3. Communications des commissions et des délégations du Conseil municipal
4. Communications du Conseil administratif :
5. Présentation du projet de budget communal 2024
6. Propositions du Conseil administratif :
 - 6.1 Agrandissement de l'école de Chêne-Bougeries – prolongement du chauffage à distance depuis la centrale de chauffe et constitution de la servitude y relative : vote du crédit d'investissement et de financement (2'920'000 fr. TTC), ainsi que de la constitution de la servitude nécessaire à la réalisation des travaux
 - 6.2 Acquisition du mobilier et des jeux extérieurs pour les futures crèches EVE Vallon et EVE Challendin : vote du crédit d'investissement et de financement (646'755 fr. TTC)
 - 6.3 Acquisition de véhicules électriques pour les services extérieurs – Lot 1 : vote du crédit d'investissement et de financement (485'000 fr. TTC)
 - 6.4 Acquisition de véhicules électriques pour les services extérieurs – Lot 2 : vote du crédit d'investissement et de financement (265'000 fr. TTC)
 - 6.5 Acquisition de véhicules électriques pour les services extérieurs – Lot 3 : vote du crédit d'investissement et de financement (316'000 fr. TTC)
7. Motions, questions (écrites ou orales), propositions individuelles et informations.

Jeudi 16 novembre 2023 - séance ordinaire

1. Adoption du procès-verbal de la séance du 26 septembre 2023
2. Communications du Bureau
3. Communications des commissions et des délégations du Conseil municipal
4. Communications du Conseil administratif
5. Propositions du Conseil administratif :
 - 5.1 Budget 2014 – votes :
 - des indemnités et frais aux conseillers municipaux et administratifs
 - du budget administratif
 - 5.2 Versement d'une contribution au FIDU (destinée au subventionnement des infrastructures publiques communales rendues nécessaires pour l'accueil de nouveaux logements : vote du crédit d'investissement et de financement (1'722'200 fr. TTC)
 - 5.3 Rénovation et extension de l'école du Belvédère : vote du crédit d'investissement et de financement (48'500'000 fr. TTC)
6. Motions, questions (écrites ou orales), propositions individuelles et informations.

Jeudi 14 décembre 2023 - séance ordinaire

1. Adoption des procès-verbaux des séances du 28 septembre et du 16 novembre 2023
2. Communications du Bureau
3. Communications des commissions et des délégations du Conseil municipal
4. Communications du Conseil administratif
5. Propositions du Conseil administratif :
 - 5.1 Résolution relative à la 1^{ère} révision du Plan Directeur Communal (PDCom) stratégie d'évolution de la zone 5 : adoption
 - 5.2 Fondation communale de Chêne-Bougeries pour le logement : approbation des comptes 2022
 - 5.3 Centre sportif de Sous-Moulin : rénovation, optimisation des espaces et modernisation des équipements sportifs de la zone d'athlétisme : vote du crédit d'étude et de financement (85'000 fr. TTC)
 - 5.4 Centre sportif de Sous-Moulin : rénovation, optimisation et modernisation du terrain C : vote du crédit d'investissement et de financement (775'000 fr. TTC)
6. Motions, questions (écrites ou orales), propositions individuelles et informations.

Jeudi 8 février 2024 - séance ordinaire

1. Adoption du procès-verbal de la séance du 14 décembre 2023
2. Communications du Bureau
3. Communications des commissions et des délégations du Conseil municipal
4. Communications du Conseil administratif
5. Propositions du Conseil administratif :
 - 5.1 Acquisition d'un bien foncier au chemin du Domaine-Patry 6 en vue de l'implantation d'une crèche et d'un parc public : vote du crédit d'investissement et de financement (6'825'000 fr. TTC)
 - 5.2 Malagnou-Paumièrre - convention de réalisation, accompagnement commune et processus d'élaboration du PLQ : vote du crédit d'étude et de financement (525'000 fr. TTC)
 - 5.3 Constitution de servitudes de canalisations eaux claires et eaux usées et d'une servitude de passage public à pied et à vélos sur la parcelle n°476 en faveur de la commune de Chêne-Bougeries : préavis
 - 5.4 Réaménagement de l'avenue de l'Ermitage en relation avec sa mise en séparatif : vote du crédit d'étude et de financement (158'000 fr. TTC)
 - 5.5 Remplacement du véhicule pionnier de la Compagnie des sapeurs-pompiers de la commune de Chêne-Bougeries : vote du crédit d'investissement et de financement (400'000 fr. TTC)
6. Motions, questions (écrites ou orales), propositions individuelles et informations.

Jeudi 21 mars 2024 - séance ordinaire

1. Adoption du procès-verbal de la séance du 8 février 2024
2. Communications du Bureau
3. Communications des commissions et des délégations du Conseil municipal
4. Communications du Conseil administratif
5. Présentation des comptes communaux
6. Propositions du Conseil administratif :
 - 6.1 Mise en œuvre des actions du PGEE : vote du crédit d'investissement et de financement (18'700'000 fr. TTC)
 - 6.2 Constitution d'une servitude de distance et vue droite grevant la parcelle n°3623 de Thônex sise route de Sous-Moulin (CSSM) au profit de la parcelle n°4481 de Thônex, sise chemin des Verchèrres 16D, et de l'État de Genève : vote
 - 6.3 Acquisition du mobilier pour l'extension de l'école de Chêne-Bougeries : vote du crédit d'investissement et de financement (900'000 fr. TTC)
7. Motions, questions (écrites ou orales), propositions individuelles et informations.

Jeudi 11 mai 2023 - séance ordinaire

1. Adoption du procès-verbal de la séance du 21 mars 2024
2. Communications du Bureau
3. Élection des membres du Bureau du Conseil municipal pour la période du 1^{er} juin 2024 au 31 mai 2025
4. Communications des Commissions et des délégations du Conseil municipal
5. Communications du Conseil administratif
6. Propositions du Conseil administratif :
 - 6.1 Approbation des comptes annuels 2023 dans leur intégralité et des crédits budgétaires supplémentaires 2023 : vote
 - 6.2 Parcelles n^{os} 173, 174 et 175, situées au chemin des Voirons 3 – opportunité de participer à la vente aux enchères en vue d’une acquisition : vote d’un crédit d’investissement et de financement (8'159'117 fr. TTC)
 - 6.3 École de Chêne-Bougeries – réaménagement du préau : vote d’un crédit d’investissement et de financement (2'110'000 fr. TTC)
 - 6.4 Rénovation de la maison au chemin du Villaret 10 pour une mise à disposition en faveur de « La Maison de Tara » : vote d’un crédit complémentaire d’investissement et de financement (860'000 fr. TTC)
 - 6.5 Village de Chêne-Bougeries - Chantier B+C : vote d’un crédit complémentaire d’investissement et de financement (4'200'000 fr. TTC)
 - 6.6 Constitution de servitude de passage public à pied et à vélo sur les parcelles n^{os} 3761 et 3762 : vote
 - 6.7 Réaménagement du chemin Castan, en relation avec sa mise en séparatif : vote d’un crédit d’étude et de financement (220'000 fr. TTC)
7. Motions, questions (écrites ou orales), propositions individuelles et informations.

RESSOURCES HUMAINES

L'ADMINISTRATION COMMUNALE

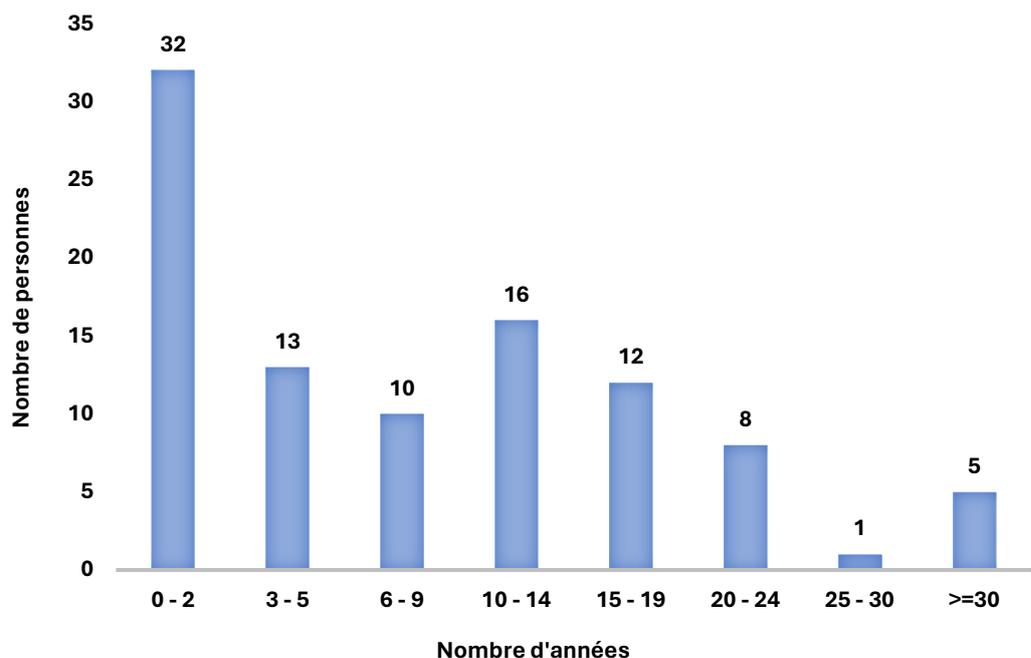
L'administration communale comprend 99 collaboratrices et collaborateurs. Elle est dirigée par Nikola Blagojevic, secrétaire général et secrétaire du Conseil administratif.

Au cours de l'année, plusieurs services de la commune ont été renforcés, notamment celui du territoire, biodiversité et mobilité, de la cohésion sociale et santé, de la culture et manifestations, tout comme le service technique et la sécurité. Le secrétariat général a été quelque peu réorganisé, au vu de l'évolution des enjeux et de la nécessité d'y répondre efficacement.

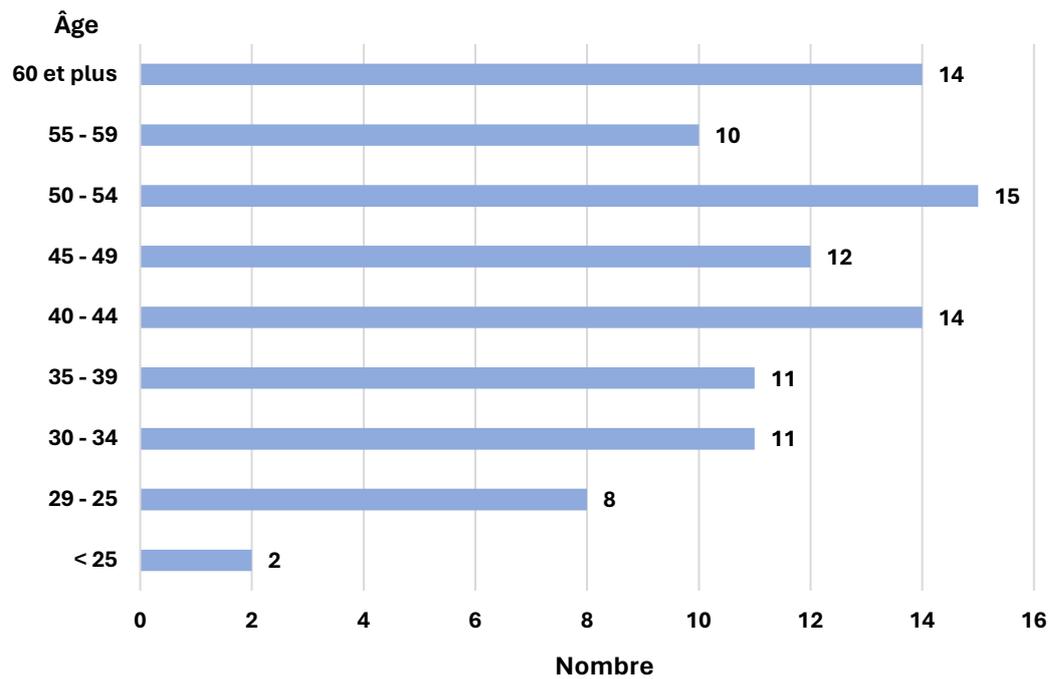
STATISTIQUES

L'effectif total est de 99 employés, comprenant 42 femmes et 54 hommes, 2 apprenties et 1 apprenti. Le taux d'activité moyen est de 83%.

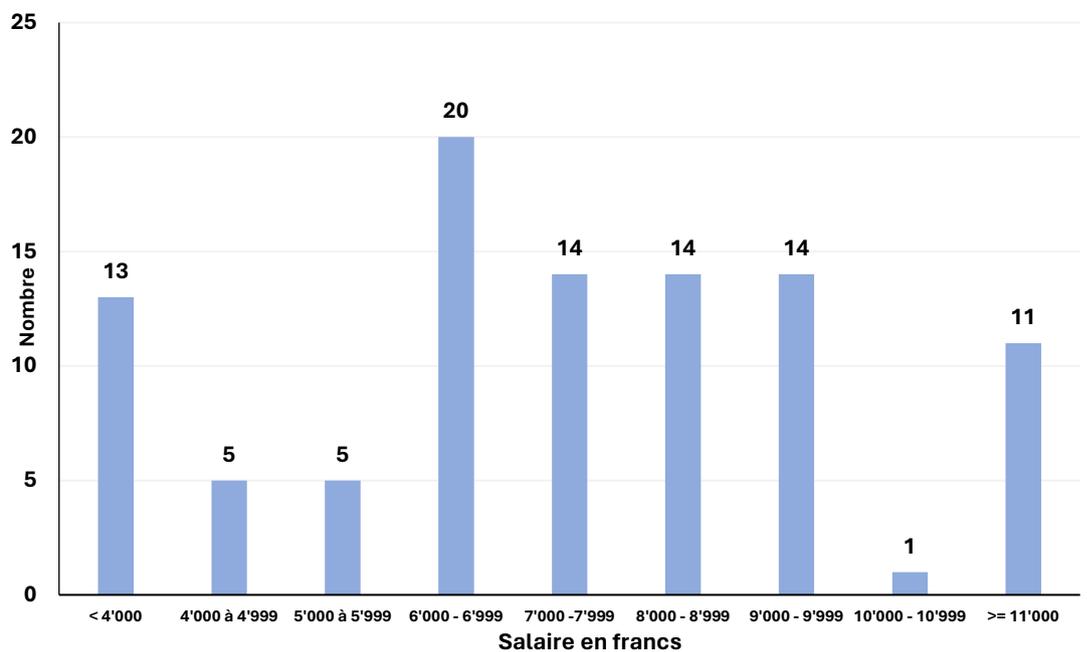
Ancienneté



Tranches d'âge



Salaire médian



Le salaire médian est de 7'399 fr. 10.

BÂTIMENTS, INFRASTRUCTURES ET ÉNERGIE

AMÉNAGEMENT, ENTRETIEN ET NOUVEAUX PROJETS

Construction d'un nouveau pavillon provisoire pour le restaurant scolaire de l'école de Conches

Les élèves de l'école de Conches sont accueillis pour le repas de midi dans un pavillon provisoire construit en 2013. L'autorisation de construire provisoire de ce pavillon est expirée depuis 2018. En outre, le pavillon est trop exigu ce qui impose les désagréments suivants :

- La réalisation de trois services de restauration au lieu de deux habituellement
- La taille de la cuisine ne permet pas au personnel de travailler dans des conditions adéquates
- Le pavillon ne peut pas accueillir de vestiaire.

Par ailleurs, le pavillon, chauffé électriquement, est une passoire énergétique et la qualité acoustique est également fortement défectueuse.

Pour ces différentes raisons, le Conseil administratif a souhaité lancer un projet pour la réalisation d'un pavillon provisoire en remplacement de l'actuel. Ce pavillon de plain-pied de 237 m² au sol, contre 183 m² comprendra les espaces suivants :

- 1 vestiaire
- 1 cuisine de régénération
- 1 réfectoire
- 4 WC fille, 4 WC garçon, 1 WC pour personnes à mobilité réduite et 2 WC enseignant
- 1 local technique.

Ce pavillon sera en service jusqu'à la réalisation de l'extension de l'école de Conches qui devrait avoir lieu d'ici 2030.

Afin d'assurer la continuité du service scolaire, le nouveau pavillon sera implanté sur un espace ne nécessitant pas la démolition de l'ancien avant que sa mise en service ait lieu. Ainsi, ce nouveau pavillon sera installé sur une partie du terrain de foot de l'école. Un nouveau terrain de foot de taille réduite sera créé. Cet emplacement permettra également de laisser libre l'espace du pavillon actuel pour une future extension de l'école. Le nouveau pavillon sera chauffé avec une pompe à chaleur. Le système constructif envisagé est économe en énergie grise et privilégie les matériaux sains disponibles en suisse (structure en bois, fenêtre bois-métal, revêtement de façade en bois, etc.). Les performances énergétiques sont imposées par l'Office cantonal de l'énergie et requièrent un standard THPE (très haut potentiel énergétique).

En raison de ce qui précède, un crédit d'investissement et financement d'un montant total arrondi à 2'770'000 fr. TTC, comprenant une marge de 10% pour les divers et imprévus, a été voté le 22 juin 2023.

Construction d'une crèche modulaire provisoire – crédit complémentaire

Lors de la séance du Conseil municipal du 12 mai 2022, un crédit d'investissement et de financement d'un montant de 3'443'550 fr. TTC a été voté pour couvrir les travaux de réalisation d'une crèche située sur le parking de la salle communale dit « Parking vert ».

Deux procédures d'appel d'offres AIMP distinctes ont été menées portant sur :

- L'exécution de la crèche préfabriquée en bois par une entreprise totale
- La réalisation des travaux de génie civil relatifs à la construction de cette crèche.

Les montants ressortant des offres retenues, à la suite des appels d'offres précités ont été de :

- 3'466'562 fr. 36 TTC pour la crèche préfabriquée
- 799'200 fr. 75 TTC pour les travaux de génie civil

soit un surcoût de 822'213 fr. 11.

Après revue détaillée en collaboration avec les mandataires externes, l'administration a pu optimiser les coûts de construction tout en préservant un haut niveau de qualité et de fonctionnalité. Le nouveau montant total pour le bâtiment nécessitant la demande de crédit complémentaire s'est chiffré à 3'178'696 fr. 41 TTC, soit une diminution du budget de construction de 287'865 fr. 95 par rapport à l'offre adjugée.

À noter que les coûts, initialement estimés par l'architecte, ont été sous-évalués pour les principaux motifs suivants :

- La nécessité d'adapter, de manière naturelle à la topographie du terrain, les terrasses, rampes et sorties de secours pour répondre aux exigences spécifiques en matière de crèche.
- L'exigence de passer d'une haute performance à une très haute performance énergétique requise par les autorités cantonales dans le cadre de l'obtention de l'autorisation de construire. À titre d'illustration, ceci a nécessité de tripler le nombre de panneaux solaires sur la toiture.
- Le renchérissement général des coûts dans le domaine de la construction pouvant aller jusqu'à 15% pour le bois ou encore 32% pour la laine minérale. Ces augmentations découlent des coûts des matières premières, de fabrication et de l'énergie.

Les dépassements relatifs aux travaux de génie civil s'expliquent essentiellement par un terrain qui s'est révélé être moins stable et perméable que prévu ce qui impose de renforcer la portance des fondations tout en conservant la réversibilité. Il a également été nécessaire d'inclure, compte tenu de la topographie du terrain, des raccords et des tranchées drainantes initialement non prévues pour répondre aux exigences fixées par les autorités cantonales dans le cadre du processus d'obtention de l'autorisation de construire. Il n'est pas envisageable d'optimiser ces coûts tout en préservant l'exemplarité écologique de ce projet de construction.

En raison de ce qui précède, un crédit complémentaire arrondi à 550'000 fr. TTC a été voté le 22 juin 2023 pour tenir compte d'éventuels autres divers et imprévus.

Agrandissement de l'école de Chêne-Bougeries – prolongement du chauffage à distance depuis la centrale de chauffe et constitution de la servitude y relative

L'autorisation déposée en juillet 2019 prévoyait la mise en place d'une pompe à chaleur démesurée. Cette solution n'étant plus compatible avec le cadre légal et réglementaire de la loi sur l'énergie du 4 septembre 2022, le projet d'agrandissement de l'école de Chêne-Bougeries nécessite de modifier le système de chauffage et de production d'eau chaude.

À cette fin, la prolongation du réseau de chauffage à distance (ci-après CAD), depuis la centrale de chauffe construite en 2008, s'est confirmée comme une évidente opportunité technique. Afin de garantir la conformité de cette démarche, deux demandes d'autorisation de construire complémentaires ont été déposées et obtenues respectivement le 8 novembre 2022 et le 16 janvier 2023.

Cette extension inclut également le changement des tuyaux de chauffage pour alimenter la crèche du Vallon ; la caserne des pompiers, actuellement chauffée au gaz ; et tout éventuel projet de construction sur la parcelle de la Poste. Sur la base d'offres rentrées, le coût TTC des travaux et des honoraires a été estimé à :

- 1'378'388 fr. pour la construction et la réalisation des tranchées
- 545'568 fr. pour la pose des tuyaux et l'installation des sous-stations
- 20'162 fr. pour la réalisation des sondages géotechniques
- 592'162 fr. pour les honoraires des mandataires externes.

Ainsi, le coût total de réalisation des travaux comprenant une marge de 5% se chiffre à 2'536'280 fr. TTC. À cela s'ajoute 15% de divers et imprévus dus à la complexité des travaux.

Ce projet complexe implique notamment le passage d'un micro-tunnelier sous la route de Chêne.

En raison de ce qui précède, un crédit d'investissement et financement d'un montant total arrondi à 2'920'000 fr. TTC et l'acceptation de la constitution d'une servitude ont été voté le 28 septembre 2023.

Rénovation et extension de l'école du Belvédère

Les prévisions localisées d'effectifs d'élèves de l'enseignement primaire à Chêne-Bougeries, élaborées par le Service de la recherche en éducation (SRED), faisant état d'une hausse régulière dans le secteur nord de la commune, l'extension de l'école primaire du Belvédère s'avère nécessaire. En effet, une augmentation d'environ 90 élèves est attendue d'ici 2025 et de près de 200 élèves d'ici 2031.

Sur la base d'un programme d'équipement scolaire validé entre la Commune et le Département de l'instruction publique, un concours d'architecture SIA 142 a été mené en 2021 afin de développer un projet pour la rénovation et l'agrandissement de l'école du Belvédère.

Le bureau d'architectes, Giorgis Rodriguez Architectes Sàrl, lauréat du concours, a finalisé la phase « projet de l'ouvrage », déposé l'autorisation de construire durant l'été 2023 et établi le devis général avec une précision de 10%. Sur la base de ce devis général, les coûts des travaux ont été estimés à 47'700'000 fr. TTC répartis de la manière suivante :

- Extension de l'école : 26'000'000 fr. TTC
- Rénovation de l'école existante : 10'700'000 fr. TTC
- Transformation de la piscine et des vestiaires : 7'000'000 fr. TTC
- Aménagements extérieurs : 4'000'000 fr. TTC.

En raison de ce qui précède, un crédit d'investissement et financement d'un montant de 48'500'000 fr. TTC a été voté le 16 novembre 2023.

Acquisition d'un bien foncier au chemin du Domaine-Patry 6 en vue de l'implantation d'une crèche et d'un parc public

Le bien foncier situé au chemin du Domaine-Patry 6 comprend une maison de maître du XIX^e siècle, implantée sur une parcelle de 8'088 m². Le site, localisé au nord de la commune, se trouve entouré de plusieurs nouvelles constructions de grande échelle, notamment une école, un EMS, ainsi qu'un ensemble de logements qui ont bénéficié des droits à bâtir de cette parcelle. Cette dernière, arborée avec des essences majeures de taille importante, bénéficie d'un solde de droit à bâtir en réserve d'environ 50 m².

Il a été proposé au Conseil administratif de faire l'acquisition de ce bien foncier, lequel y a vu une opportunité pour développer les infrastructures publiques communales au nord du territoire. À cet effet, un bureau d'architecture a été mandaté pour réaliser une évaluation de la capacité de conversion du bien afin d'y implanter différents programmes à usage public.

Sur la base de cette étude, le Conseil administratif souhaiterait implanter une crèche dans la maison de maître, à l'instar de ce qui a été réalisé pour la crèche de « l'île aux mômes » dans la commune de Collonge-Bellerive. Ainsi, les activités de la crèche provisoire du « parking vert » pourraient y être transférées et le bâtiment modulaire pourra être utilisé à d'autres fins, par exemple mis à la disposition des activités du parascolaire en pleine expansion. En outre, une grande partie de la parcelle serait transformée, quant à elle, en un parc public.

L'obtention d'une dérogation au plan localisé de quartier (PLQ), ainsi qu'à la loi sur les démolitions, transformations et rénovations de maisons d'habitation (LDTR) est possible, selon les autorités cantonales compétentes, afin de réaliser le programme public souhaité sur cette parcelle.

Sur la base d'une estimation réalisée par un expert externe, le Conseil administratif a proposé un prix maximum de 6'500'000 fr. TTC pour l'acquisition de ce bien foncier. À ce montant se sont ajoutés les frais d'acquisition, estimés à 5%, soit 325'000 fr. TTC.

En raison de ce qui précède, un crédit d'investissement et financement d'un montant de 6'825'000 fr. TTC a été voté le 8 février 2024.

École de Chêne-Bougeries – réaménagement du préau

Le 18 novembre 2021, le Conseil municipal a voté un crédit d'investissement et de financement d'un montant de 10'000'000 fr. en vue des travaux d'extension de l'école primaire de Chêne-Bougeries sous la forme d'un demi-groupe scolaire.

Ces travaux d'extension sont en cours de réalisation et l'école sera livrée pour la rentrée scolaire 2024. Cependant, ces travaux ne comprenaient pas d'intervention ambitieuse de réaménagement du préau de l'école.

Le préau actuel est quasiment entièrement imperméabilisé et bétonné. Peu de jeux y sont installés, en dehors de l'agorospace, et ceux-ci ne sont pas adaptés aux écoliers de 1P à 4P, actuellement à l'école De-La-Montagne, mais qui intégreront, dès la prochaine rentrée, la nouvelle extension. Afin de répondre à cette problématique et de permettre aux écoliers d'avoir accès à un préau moins minéralisé – ce qui réduit les îlots de chaleur en été – et plus adapté à l'usage des enfants, le Conseil administratif a mandaté un bureau d'architectes-paysagistes afin de dessiner un projet de réaménagement. Ce bureau a mené une démarche participative auprès des enseignants et des écoliers en vue de l'élaboration du projet.

Les principes directeurs de ce réaménagement sont les suivants :

- Déminéraliser au maximum le préau et le rendre perméable
- Planter davantage d'arbres
- Augmenter la surface du préau couvert
- Revoir et sécuriser les accès au préau
- Mettre à disposition des jeux adaptés aux différents âges des écoliers.

En raison de ce qui précède, un crédit d'investissement et de financement d'un montant total arrondi à 2'110'000 fr. TTC a été voté le 16 mai 2024, comprenant une marge de 15% pour les divers et imprévus.

ROUTES ET CIMETIÈRE

Collaborateurs

Entre 2023 et 2024, l'équipe des routes et cimetière était composée de huit collaborateurs. Une personne intérimaire a été engagée d'octobre à mars 2024 afin de renforcer l'équipe et le service piquet hivernal. Un nouvel employé a été engagé le 1^{er} mai 2024 à la suite du départ d'un collaborateur pour cause d'invalidité.

Afin de maintenir le niveau des connaissances à jour, les collaborateurs ont suivi des formations continues ayant pour thème la gestion de conflits, l'utilisation d'une tronçonneuse, ainsi que la conduite poids-lourds.

Entretien différencié

Des travaux de fouilles et la mise en place d'éclairages extérieurs sur certains chemins piétonniers, des travaux de marquages, parcours didactiques et sécurité dans certains préaux des écoles, mais également des travaux de marquages routiers et des réparations sur chaussées ont été exécutés.

Projets divers

À l'instar des années précédentes, la collaboration dans le cadre du projet LIFT a été poursuivie, en développant des activités en partenariat avec plusieurs cycles d'orientation genevois. Ainsi, plusieurs élèves ont eu la possibilité d'effectuer des stages pratiques de trois mois afin de mieux définir leurs projets professionnels.

Divers chantiers de réparation, de création de clôtures dans des écoles et des parcs, ainsi que des projets en lien avec des aménagements de chemins en zone de rencontre ont été réalisés par le service. De nouvelles zones « pique-nique » incluant du mobilier urbain neuf ont été créées dans les parcs et espaces verts.

En collaboration avec le service en charge de la biodiversité, des panneaux ont été mis en place sur le Sentier nature de Chêne-Bougeries, ainsi qu'une signalétique au sol.



Nouveau mobilier au parc Sismondi

Dans le but d'éliminer l'empreinte carbone, le parc machines continue à être renouvelé avec, notamment, le remplacement d'une balayeuse thermique par un véhicule entièrement électrique.

En février, les collaborateurs ont également contribué à l'installation d'une patinoire éphémère sur la place du Colonel-Alfr. Audéoud. Ce projet a rencontré un franc succès auprès des enfants et adolescents de la commune.

Manifestations diverses

Durant l'année, les collaborateurs ont été sollicités à plusieurs reprises afin d'apporter leur soutien logistique dans le cadre des manifestations communales qui ont eu lieu en extérieur (Promotions scolaires, Concerts au Parc, diverses animations au parc Stagni, Festival Deschênés et Fête de la Saint-Nicolas).

Ils ont également participé à la distribution de pommes et pommes de terre en faveur des ménages les plus modestes de la commune.

Décorations

En fin d'année et comme à l'accoutumée, les collaborateurs ont procédé à la mise en place de diverses décorations lumineuses et autres dans l'ensemble de la commune. Tenant compte de la problématique de la crise énergétique actuelle, certaines décorations lumineuses n'ont pas été installées.

Des décorations entièrement réalisées par l'équipe ont été mises en place à l'occasion des fêtes pascales.



Patinoire éphémère sur la place Audéoud – février 2024

PARCS ET PROMENADES

Collaborateurs

Entre 2023 et 2024, l'équipe des parcs et promenades était composée de 12 collaborateurs : 1 aide-jardinier en contrat déterminé, 1 apprenti, 1 jardinier à 50%, 1 jardinier à 90%, ainsi que de 7 jardiniers et 1 responsable à plein temps.

Plantations et aménagements

77 arbres (projet +1000 arbres et plantations compensatoires) et 107 arbustes et plantes grimpantes ont été plantés par les collaborateurs des parcs et promenades.

Mairie

Un massif de 160 vivaces a été créé afin de valoriser l'entrée de la mairie. Un arrosage automatique a été posé.

Parc Sismondi

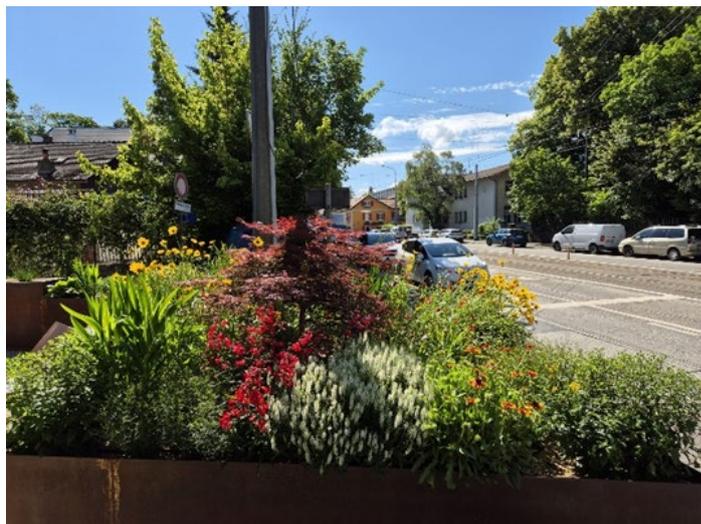
À la suite de l'ajout d'une balançoire, la place de jeux a été réaménagée. Le chemin en matière du Salève qui traversait la place de jeux a été remplacé par du gazon. De plus, cinq arbres ont été plantés.

Îlot du rondau des Bougeries

À la suite de travaux sur le chemin des Bougeries, des îlots de bord de route en béton ont été transformés en îlot planté. Ainsi, 13 arbustes à fleurs ont été mis en terre.

Square Puthon

Le réaménagement du square Puthon a été entièrement réalisé à l'interne. De magnifiques vivaces à fleurs et un érable japonais ont été plantés à la place des grandes graminées.



Vivaces à fleurs et érable japonais – square Puthon

Micro-forêt au chemin De-La-Montagne

Le projet de plantation de type micro-forêt a été pensé conjointement avec le Service territoire, biodiversité et mobilité. Ce dernier a par la suite sélectionné les plantes les plus adaptées aux conditions complexes du lieu (typologie du sol, forte chaleur en été). Le but de ce projet était de végétaliser la parcelle située au chemin De-La-Montagne, à l'entrée nord de la commune, afin d'y apporter de la fraîcheur, empêcher les véhicules d'y stationner et de la revaloriser esthétiquement et écologiquement.

La plantation des arbres et arbustes a été réalisée en collaboration avec deux classes primaires de l'école du Belvédère. De plus, un système d'arrosage goutte à goutte a été installé.

École de la Gradelle

36 arbustes ont été plantés entre l'école de la Gradelle et la voie verte afin de rediriger le trafic vélo vers le cheminement prévu à cet effet, et éviter ainsi la dégradation du terrain. Un système d'arrosage goutte à goutte a été mis en place. L'aménagement et la réalisation ont été effectués à l'interne.

De plus, dans le préau de l'école, un bac de plantation avec un gradin a été réalisé par une entreprise externe et un frêne à fleurs (*Fraxinus ornus*) a été planté.



Réalisation à l'école de la Gradelle - avant /après



Cimetière

6'500 bulbes (Crocus et Cyclamen) ont été plantés. De plus, les allées et les espaces entre les tombes ont étéensemencés de quatre mélanges de graines. Ces dernières ont été sélectionnées selon la typologie du sol et l'ensoleillement des différents endroits du cimetière.

Jardin du souvenir

Le jardin du souvenir a été entièrement transformé. Les dalles de béton ainsi que les bordures ont été retirées afin d'y planter plus de 270 plantes vivaces, 20 plantes grimpantes, 4 arbustes et 1 arbre.

La sculpture a été déplacée au centre du massif afin d'être le point central de l'aménagement. Une petite place en pavé posé sur sable a été aménagée et un banc faisant face au massif a été installé afin de permettre aux personnes de se recueillir.

Fleurissement

Quatre tours fleuries spécialement réalisées pour la fête de la Toussaint ont été disposées à différents endroits stratégiques du cimetière. Les massifs du cimetière ont également été créés avec des fleurs de saison et des bulbes.



Jardin du souvenir – avant / après



POLICE MUNICIPALE

La sécurité de proximité et la résolution de problèmes guident l'action de la police municipale de Chêne-Bougeries.

Ses missions sont régies par la Loi sur les agents de police municipale ([LAPM, F 1 07](#)) et son règlement d'application ([RAPM, F 1 07.01](#)).

HORAIRES DU SERVICE

Les horaires du service de la police municipale en 2023 ont été les suivants :

- Lundi à jeudi 7 h-17 h
- Vendredi 7 h-22 h*
- Samedi 13 h-22 h*

*23 h durant la période estivale de juin à septembre.

EFFECTIF DU SERVICE

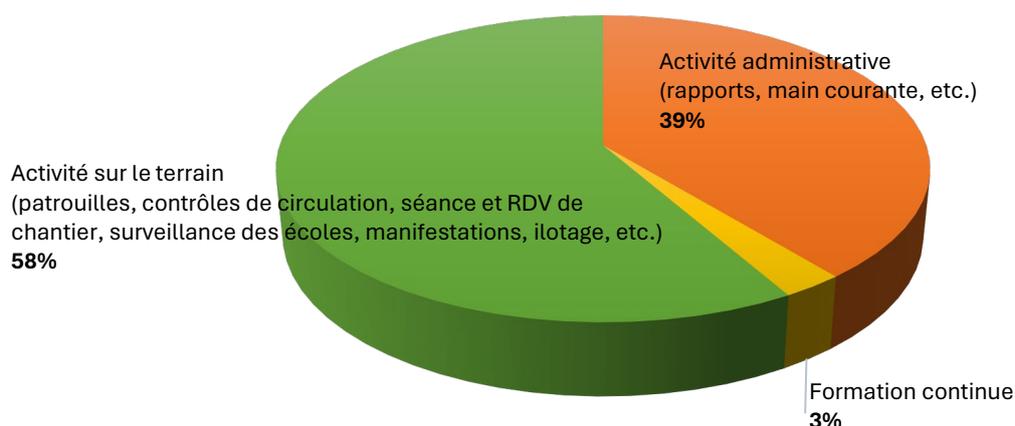
En 2023, le service était composé de :

- 6 agents de police municipale (5,6 ETP)
- 3 auxiliaires de sécurité (contrôleurs du stationnement)
- 1 secrétaire
- 7 patrouilleurs scolaires.

ACTIVITÉ DES AGENTS DE POLICE MUNICIPALE

Les agents de police municipale assurent une présence visible sur le terrain, que ce soit à pied, à vélo ou en véhicule motorisé. Celle-ci permet d'agir préventivement et de manière dissuasive sur le territoire communal en concertation avec différents partenaires tels que les écoles, les commerçants, les établissements médicaux sociaux (EMS), les associations d'habitants ou d'autres services de l'administration.

La bonne coopération avec la gendarmerie de Chêne sur les prérogatives communes est à relever.



Séances d'information et de prévention

- 1 action de prévention routière effectuée dans une crèche
- 9 actions auprès des écoles primaires, tous degrés confondus, en matière de prévention routière et de présentation du métier d'agent de la police municipale
- 25 actions dans les établissements secondaires des degrés I et II, afin d'aborder des thèmes tels que la violence, les armes, les produits stupéfiants, le cadre légal lié à l'usage d'Internet, le harcèlement et la présentation du métier d'agent de la police municipale
- 6 actions de prévention pour les adultes, notamment avec des parents et des travailleurs sociaux hors mur (TSHM).

Prévention vols et cambriolages

127 opérations tranquillité absences à la demande des citoyens ont été effectuées par les agents de la police municipale ([informations](#) sur le processus de demande).

Des conseils préventifs à domicile ont également été proposés aux victimes de cambriolages à domicile.

Lutte contre les incivilités routières

Durant l'année 2023, les infractions à la circulation routière ont été réprimées, notamment aux abords des écoles.

	2023
Amendes d'ordre	879
Rapports de contravention	17
Avis de plainte	25

En parallèle, des radars préventifs ont été régulièrement placés dans différents secteurs de la commune afin de réduire les risques d'accident et de sensibiliser les automobilistes concernant le dépassement de la vitesse autorisée.

DOSSIERS OU INTERVENTIONS TRAITÉS

Quelque 641 enquêtes et/ou interventions ont été traitées par le service en 2023. Depuis 2023, le service traite également le suivi des commandements de payer. Depuis 2024, les affaires de police ou à caractère judiciaire sont inscrites dans la main courante de la police cantonale.

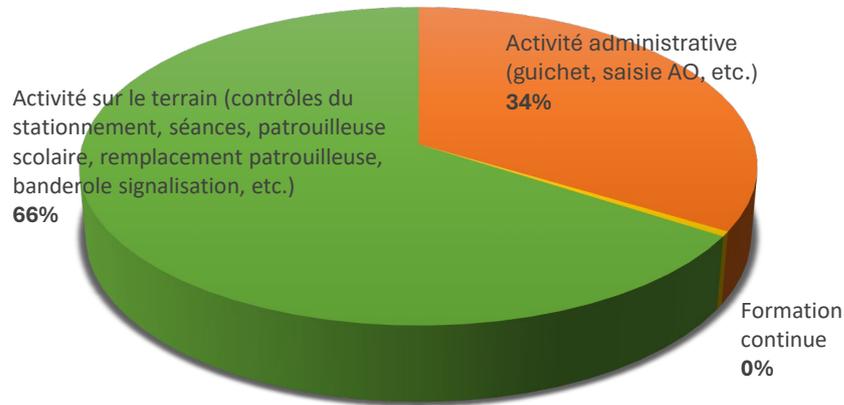
La liste des dossiers ou interventions traitée par le service et mentionnée ci-dessous concerne uniquement les événements répertoriés dans la main courante communale. Parmi ceux-ci (liste non exhaustive) :

Catégories	Total secteurs confondus
Stationnement (Loi fédérale sur la circulation routière)	111
Haies/arbres/chardons	33
Commandement de payer	90
Salubrité publique, dépôt sauvage	19
Contrôles de circulation (Loi fédérale sur la circulation routière)	70
Personne/véhicule suspect	53
Incivilités	14
Animaux	27
Doléances (Loi fédérale sur la circulation routière)	27
Point de contact	26
Prévention/dissuasion	25
Chantier	23
Objets trouvés	23
Bruit (Loi pénale genevoise)	17
Dégâts/objets/sur la chaussée	13
Mendicité/musicien ambulant (Loi pénale genevoise)	13
Procédés de réclame	15

*La notion de points de contact a été introduite en 2018. Elle consiste à prioriser la présence des patrouilles de police municipale dans certains secteurs de la commune, soit en cas de doléances, soit en cas de phénomènes émergents constatés, ceci de manière à les contenir au mieux.

ACTIVITÉ DES AUXILIAIRES DE SÉCURITÉ

La mission de contrôle du stationnement est assurée par les auxiliaires de sécurité, lesquels remplacent également, lorsque nécessaire, les patrouilleuses scolaires tout en assumant d'autres missions en appui à la police municipale.



SECRÉTARIAT

Le secrétariat de la police municipale joue un rôle essentiel auprès des citoyens. Il est souvent le premier interlocuteur et prend les renseignements utiles à transmettre aux agents de police municipale en patrouille, afin de mener à bien l'ensemble des réquisitions ou interventions.

PATROUILLEUSES SCOLAIRES

Sept patrouilleurs scolaires assurent la sécurité des élèves sur le chemin de l'école, cela durant toute l'année et par n'importe quel temps.

PETITE ENFANCE, JEUNESSE ET ÉCOLES

En 2023, le Service petite enfance, jeunesse et écoles comprenait un responsable et deux collaboratrices.

PETITE ENFANCE

Bureau de la petite enfance (BuPE)

Le Bureau de la petite enfance (BuPE) accueille les familles et soutient le travail de chaque structure d'accueil de la petite enfance (SAPE) subventionnée par la Commune de Chêne-Bougeries. Tout comme les années précédentes, les demandes d'inscription pour une place dans une SAPE ont été nombreuses.

Le BuPE traite en moyenne 80 appels téléphoniques et procède à plus de 20 inscriptions par mois. L'accueil des communiers se fait sur rendez-vous.

L'équipe, chargée des inscriptions et de la facturation des frais de pensions, a constitué et traité plus de 350 dossiers, calculé la centaine d'écolages des institutions dont elle gère la facturation, expédié plus de 970 factures, 184 rappels, et a reçu de nombreux parents pour traiter des questions liées à la facturation et aux inscriptions.

Durant l'année scolaire 2023-2024, 149 enfants ont été accueillis dans les crèches subventionnées par la Commune de Chêne-Bougeries (EVE La Maternelle, EVE Le Nouveau Prieuré et EVE J.-J. Rigaud) et 62 enfants au jardin d'enfants Le Petit Manège.

Avec l'ouverture prochaine de deux nouvelles structures, soit l'EVE Vallon (48 places) prévue le 30 septembre 2024 et l'EVE Challandin (52 places) prévue le 26 août 2024, le traitement des dossiers d'inscription pour l'attribution des places disponibles pour la rentrée scolaire du mois d'août 2024 a abouti à ce jour au placement de 177 enfants ; une petite dizaine de places restent encore à pourvoir.

Le BuPE est également présent et actif au sein des différents organismes cantonaux du domaine de la petite enfance et siège au Conseil de fondation chargé de la gestion de l'EVE La Maternelle, en partenariat avec le Service de la petite enfance de la ville de Genève.

Aide exceptionnelle visant à soutenir financièrement les parents ayant recours à une solution privée de garde préscolaire

Le Conseil administratif a décidé de prolonger, jusqu'au 31 décembre 2024, l'octroi de l'aide exceptionnelle pouvant être versée par la Commune, afin de pallier le manque de places en crèche sur le territoire communal. Cette aide vise à soutenir financièrement les parents domiciliés sur la commune, ayant recours à l'une des solutions privées de garde préscolaire telles qu'un espace de vie infantile privé, une école privée prenant en charge des enfants d'âge préscolaire ou une nourrice au domicile de l'enfant (sous contrat de droit privé).

Le montant versé, pouvant s'élever à 1'200 fr. par mois, est fixé en fonction du taux de fréquentation ou selon le taux d'activité du contrat de travail.

Ainsi, la Commune de Chêne-Bougeries aura versé 229'800 fr. aux bénéficiaires de cette aide exceptionnelle pour la période concernée.

Espaces de vie infantine (EVE)

EVE La Maternelle

L'EVE La Maternelle offre 54 places pour des enfants âgés de quatre mois à quatre ans. Elle est financée par les deux communes partenaires, Chêne-Bougeries et Genève.

La Commune de Chêne-Bougeries a financé 25 places d'accueil, selon le quota suivant :

- 8 places pour la tranche d'âge de 0 à 1 an
- 7 places pour la tranche d'âge de 1 à 2 ans
- 6 places pour la tranche d'âge de 2 à 3 ans
- 4 places pour la tranche d'âge de 3 à 4 ans.

Le taux d'occupation annuel moyen pour cette période a été de 95% pour 31 enfants accueillis.

Un programme éducatif par tranche d'âge est choisi comme thème de l'année et est intégré dans le projet pédagogique de l'institution : l'éveil sensoriel pour les bébés, l'éveil au livre pour les petits et le tour du monde pour les moyens et les grands.

Parmi les projets développés par l'équipe éducative, la mise en place d'une bibliothèque et d'une ludothèque offre désormais la possibilité aux enfants d'emprunter des livres et des jouets ainsi que le renouvellement de la vaisselle par des matériaux sans perturbateurs endocriniens, tels que le verre et l'inox.

S'agissant des activités, les enfants se sont rendus à divers événements tels que le festival « Petit Black Movie » et « le Jardin de Noël » qui prend place au Jardin anglais ; ils ont assisté au spectacle « La soupe aux cailloux » proposé par la compagnie des Croquettes et offert par la Commune de Chêne-Bougeries, aux lectures des Colporteurs et aux animations musicales pour Pâques proposées par les Ateliers du Chat-Bleu dans le jardin de l'institution. Les traditionnelles courses d'école du mois de juin ont pu se dérouler. Ainsi, le groupe des petits et des moyens s'est rendu au jardin botanique, alors que les grands se sont rendus au Parc Aventure.

L'équipe éducative a su agrémenter l'année de plusieurs fêtes. Ainsi, celle de Pâques s'est déroulée dans le jardin de l'institution, en proposant aux enfants une chasse aux œufs et un spectacle en musique monté par l'équipe, avec le soutien de monsieur Marc Fredon, musicothérapeute. Pour fêter l'arrivée de l'été, les enfants et leurs parents ont été accueillis pour célébrer « la fête du jardin ». La traditionnelle semaine de Noël a également été proposée.

EVE Nouveau Prieuré

L'espace de vie enfantine du « Nouveau Prieuré », situé dans le complexe intergénérationnel homonyme, offre 63 places d'accueil aux enfants dont les parents sont domiciliés ou travaillent sur la commune de Chêne-Bougeries.

La Commune de Chêne-Bougeries a financé 63 places d'accueil, selon le quota suivant :

- 15 places pour la tranche d'âge de 0 à 1 an, les Explorateurs
- 16 places pour la tranche d'âge de 1 à 2 ans, les Trotteurs
- 16 places pour la tranche d'âge de 2 à 3 ans, les Aventuriers
- 16 places pour la tranche d'âge de 3 à 4 ans, les Voyageurs.

Le taux d'occupation annuel moyen pour cette période a été de 96,2%, ce qui représente 80 enfants.

Formation

Le personnel continue à suivre des formations au CEFOC (Centre de formation continue). Plusieurs collaboratrices ont également suivi une formation Montessori sur deux soirs, menée par une ancienne collaboratrice formée à cette pédagogie.

À la suite des formations « Youp 'là bouge » et « Bouger, jouer, créer », l'ensemble des équipes a mené une réflexion, non seulement sur la motricité, mais également sur « l'objet polyvalent ». Un projet d'acquisition de matériel de toutes sortes, en plusieurs exemplaires et de même couleur que les enfants peuvent combiner de plusieurs façons afin de stimuler leur créativité et leur imagination, a été mis en place en collaboration avec la psychomotricienne référente du SSEJ (Service de santé de l'enfance et de la jeunesse).

En janvier, cinq collaboratrices ont suivi une formation de ukulélé afin de compléter celle de guitare.

Le thème choisi pour la « journée pédagogique » animée par une psychologue thérapeute s'est orienté sur la coéducation et le soutien à la parentalité.

Rencontres intergénérationnelles

Les « Olympiades » se sont déroulées le 19 octobre 2023. Cet événement a rencontré un franc succès, où le « vivre ensemble nos différences » a pris tout son sens. Six équipes, composées de deux enfants, de deux résidents de l'EMS, de deux résidents de Clair-Bois, ainsi que d'accompagnants ont concouru l'après-midi sur divers postes. Les médailles ont été remises en fin de journée par madame Marion Garcia Bedetti, conseillère administrative, et monsieur Alexandre Moraga, secrétaire général du BCAS (Bureau central d'aide social).

La fête de l'Escalade s'est à nouveau déroulée sur un après-midi avec l'ensemble du Nouveau Prieuré. Un joli moment de partage et de chants lors duquel les enfants, les personnes âgées et les résidents de Clair-Bois ont cassé ensemble la marmite.

Le collège des directeurs a mandaté l'entreprise « Social-Design », un bureau de conseil indépendant spécialisé dans les questions sociétales, afin d'effectuer une évaluation sur l'ensemble du Nouveau Prieuré et de ses projets intergénérationnels. Cette évaluation, financée par la Fondation Leenhardt, s'est déroulée sous la forme d'entretiens auprès des résidents et de leur famille, des enfants et de leur famille, des différents collaborateurs et des directions. Le résultat a été présenté lors de la fête intergénérationnelle du Printemps. Pour conclure cet événement, un grand pique-nique a réuni sur la place du village environ 400 participants dans une ambiance festive.

Projets et sorties

Le projet de refonte des espaces extérieurs a été finalisé durant la période estivale. Ainsi, les zones de « sol mou » ont été rénovées, les espaces engazonnés ont été remis à neuf, des plantations d'arbres destinés à augmenter les zones d'ombres ont été effectuées, le tout complété par l'acquisition de grands parasols et par la mise en place de jeux éducatifs adaptés à l'âge des enfants fréquentant l'institution. Ces espaces extérieurs flambant neufs et financés par la Commune de Chêne-Bougeries font le bonheur des enfants.

Le groupe des « Voyageurs » a orienté ses projets sur les thèmes de la famille, des rencontres intergénérationnelles et de l'école. Ainsi, la visite d'une classe de 1P à l'école de la Gradelle a été organisée afin de se familiariser avec leur future entrée dans les degrés primaires de l'instruction publique. Ils se sont également rendus au Château du Crest à Jussy pour participer aux vendanges.

Le 18 mars, le caporal André Maranca de la police municipale communale a présenté une initiation routière au groupe des « Voyageurs » ; cette intervention a été comme à l'accoutumée très appréciée par les enfants et par l'équipe éducative. Un projet commun à tous les groupes a été mené sous l'impulsion de madame Jessica Fortin, adjointe pédagogique, avec pour thème « bouger, jouer et créer ».

L'ensemble des groupes a également profité de la Maison de la Créativité, des divers parcs de la commune, du bord du lac, de la ludothèque ainsi que de la bibliothèque.



Sortie au Château du Crest de Jussy

EVE Jean-Jacques Rigaud

L'Espace de vie infantine Jean-Jacques Rigaud et ses 380 m² de surface nette permettent, conformément aux normes fixées par le Service d'autorisation et de surveillance de l'accueil de jour (SASAJ), d'offrir une capacité d'accueil de 36 places, lesquelles sont réparties dans trois groupes de douze enfants :

- Un groupe pour la tranche d'âge de 4 à 18 mois
- Deux groupes pour la tranche d'âge de 18 mois à 4 ans.

Lors de la rentrée, 36 familles ont été accueillies, soit un total de 39 enfants.

Pédagogie

La pédagogie de l'institution est l'aboutissement de réflexions, d'échanges et d'un travail mené par toute l'équipe éducative sur le sens de sa pratique professionnelle, de ses valeurs et sur les orientations de la crèche Jean-Jacques Rigaud. L'enfant étant au cœur des réflexions, l'équipe éducative s'oriente sur une pédagogie active participative où chaque enfant est acteur de ses apprentissages.

Afin de mettre en place cette pédagogie et surtout afin de bien vivre ensemble, l'équipe éducative s'appuie sur ces valeurs : le respect (des différences, de chacun, des besoins, de la nature...), la bienveillance, le non-jugement, mais également le plaisir et la joie.

Multi-âge

La crèche est répartie en trois groupes multi-âge de douze enfants. Chacun des enfants peut faire des apprentissages grâce à l'autre, aussi bien les plus âgés que les plus jeunes. En effet, les plus grands peuvent prendre soin des plus petits les amenant à la notion de prendre soin de l'autre, quel que soit son âge. Ils peuvent aussi régresser quand ils le souhaitent grâce aux jeux et jouets des plus petits. Les plus petits, quant à eux, acquièrent de nouvelles compétences au travers de l'observation et de l'imitation des plus âgés. Le multi-âge offre donc un grand nombre de stimulations réciproques.

Equipe éducative

L'équipe éducative de la crèche a pour objectifs d'accompagner, de soutenir et d'être un relais pour les familles dans l'éducation de leurs enfants et de répondre aux besoins de ces derniers dans un environnement rassurant, réfléchi et adapté.

À la rentrée 2023, 18 personnes travaillaient à la crèche dont un apprenti assistant socio-éducatif (ASE), répétant sa première année.

L'équipe est composée d'une directrice à 80%, de neuf éducatrices de la petite enfance - ce qui représente en équivalent temps plein 6,6 postes - de cinq assistants sociaux-éducatifs, soit quatre postes équivalent temps plein, et d'une remplaçante auxiliaire à 60% en cours de validation des acquis pour devenir ASE. L'équipe est complétée par une intendante à 80% qui gère la distribution des repas, du petit ménage et du linge.

Projets et activités

Cette année la fête de la famille avait comme thème « la plage et les îles. ». Des professionnelles de la danse tamouré ont réalisé une démonstration ; un chamboule tout, des ateliers de yoga et de tatouages, des jeux d'eaux et la pêche aux canards ont fait le bonheur de tous.

La grande lessive est le nom d'une installation artistique éphémère biannuelle afin de promouvoir la pratique artistique et développer le lien social, valeurs défendues dans le projet pédagogique (www.lagrandelessive.net).

Dans le cadre de la sensibilisation à l'environnement, le recyclage et le tri des déchets ont été pratiqués quotidiennement. Les enfants ont appris à ne pas gaspiller les ressources naturelles telles que l'eau et l'alimentation. Des bricolages avec des matériaux de récupération ont été proposés au fil de l'année.

Les ateliers de jardinage ont permis d'observer et de comprendre le rythme de la nature lié aux saisons. Ils ont sensibilisé également les enfants à l'importance de consommer des fruits et légumes locaux et de saison. La sensibilisation au contact de la nature, le plaisir de manipuler, sentir, observer, toucher et goûter, la responsabilisation des enfants en prenant soin du potager quotidiennement, l'expérimentation et la compréhension de la provenance des plantes ont été les principaux objectifs.

Grâce à des nombreux parents musiciens la fête de la musique a été mise à l'honneur lors d'une journée dédiée aux mini concerts proposés par les parents.

Tout au long de l'année, des ateliers de yoga ont été proposés par une collaboratrice de l'équipe éducative formée à cet effet. Les ateliers du « Chat-Bleu » ont pris place hebdomadairement, permettant ainsi aux enfants de découvrir, manipuler les instruments, chanter et danser.

Cette année, tous les groupes ont pu bénéficier du service de la Maison de la Créativité. Ce lieu est organisé en plusieurs salles (entre autres cuisine avec salon de thé, peinture, déguisement et d'un espace extérieur agrémenté d'un bateau) permettant aux enfants de pique-niquer et dormir sur place.

Jardin d'enfants

Le Petit Manège

Le Petit Manège, situé au cœur du quartier de la Gradelle, offre aux enfants dès 2 ans 28 places le matin et 22 l'après-midi. En 2023, cela représentait une moyenne de 56 enfants inscrits.

L'organe faîtière est associatif et fonctionne grâce à ses membres bénévoles et engagés ; celui-ci délègue la direction de l'institution à l'éducatrice-responsable. Le comité et la responsable travaillent en étroite collaboration avec la Commune de Chêne-Bougeries, notamment avec le Bureau de la petite enfance.

Équipe éducative

À la rentrée 2023, l'équipe pédagogique était composée de sept collaborateurs à temps partiels : quatre éducatrices (EDE) dont une détachée à 30% pour la direction, une assistante socio-éducative (ASE) et deux auxiliaires. L'équipe était complétée par un poste d'auxiliaire à temps partiel en CDD (contrat à durée déterminée) pour répondre aux besoins spécifiques de plusieurs enfants.

Pédagogie

La ligne pédagogique du Petit Manège s'appuie sur une approche centrée sur l'enfant et ses besoins. Elle accorde une grande confiance dans ses capacités d'apprentissage et souhaite offrir un environnement éducatif adapté pour favoriser son développement global. Dans ce cadre, les éducatrices jouent un rôle de guide et d'observateur, en accompagnant l'enfant dans son apprentissage et en l'aidant à développer son autonomie et sa confiance en soi.

La philosophie déployée est également marquée par une dimension humaniste et universelle visant à éduquer les enfants à la paix, à la tolérance et à la solidarité, tout en leur permettant de découvrir et de respecter la diversité culturelle et naturelle du monde qui les entoure.

Formation

L'équipe souhaite pouvoir partager et transmettre ses connaissances en accueillant des stagiaires pour une période allant d'une journée de découverte à plusieurs mois. À cet effet et en collaboration avec « 022 famille », une stagiaire assistante familiale a été accueillie dans le cadre de sa formation en vue de sa certification d'ASE.

Activités

L'association a participé à la 16e édition du festival du cinéma « Black Movie » s'adressant aux institutions de la petite enfance. Cet événement annuel est l'occasion de promouvoir la diversité culturelle et de mettre en lumière des courts métrages en provenance du monde entier offrant aux jeunes spectateurs leur première expérience de cinéma dans un lieu connu.

En collaboration avec l'association « Lire et faire lire », les séances hebdomadaires de lecture pour les enfants, animées par des bénévoles passionnés de littérature jeunesse, ont perduré tout au long de l'année ; en parallèle, les enfants ont bénéficié d'un prêt hebdomadaire de livres sélectionnés par l'équipe.

La traditionnelle fête de l'Escalade, pour laquelle les enfants sont venus déguisés, a été agrémentée d'une histoire traitant de la paix, d'un goûter de Noël, ainsi que d'un conte d'hiver.

Une semaine de « café des parents » a permis à ces derniers de passer du temps en présence des enfants au sein de l'institution, favorisant ainsi les échanges en toute convivialité.

La fête de fin d'année a été un moment privilégié pour renforcer les liens entre les familles et l'équipe éducative et célébrer ensemble les valeurs d'ouverture, de respect et de solidarité qui sont au cœur de la philosophie du Petit Manège.

Le site internet du Petit Manège – www.lepetitmanege.ch - a été créé bénévolement par un parent afin de mieux informer le public sur les activités et projets. Il constitue également un support de communication à l'interne.



JEUNESSE

L'équipe TSHM Chêne & Co

L'équipe Chêne & Co, constituée de cinq travailleurs sociaux hors murs (TSHM) et d'une secrétaire sociale, tous employés par la Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle (FASe), intervient et déploie ses actions préventives, projets et suivis individuels, conjointement sur les communes de Chêne-Bourg, Coligny et Chêne-Bougeries.

L'année 2023 a été un tournant décisif pour l'équipe en place avec l'arrivée de monsieur Abdallah Fellahi en tant que responsable d'équipe. Cette transition a été l'occasion de renforcer les liens entre les membres de l'équipe et de s'aligner sur une vision commune, avec au surplus la prise en main de leurs nouveaux locaux situés dans l'ancienne maison du garde-barrière de Chêne-Bourg.

« Petits Jobs »

Durant l'année 2023, la Commune a fait appel à plus de 200 jeunes en petits-jobs qui ont réalisés pas moins de 1'200 heures afin de soutenir les services communaux dans différentes missions, telles que l'aide au service et à la préparation d'apéritifs en collaboration avec le responsable restauration de la salle communale, ainsi que la réalisation de tâches diverses et variées en lien avec les manifestations communales telles que la fête des Promotions, les concerts au parc et le festival DesChênés.

La Commune salue l'engagement de ces jeunes en petits jobs, qui constitue un réel outil d'intégration essentiel à sa politique Jeunesse.

« Lâche pas ton pote »

Le dispositif « Lâche pas ton pote » a soufflé ses dix bougies. Il permet que des actions de prévention par les pairs soient menées sur l'espace public ou au sein d'établissements scolaires de la commune.

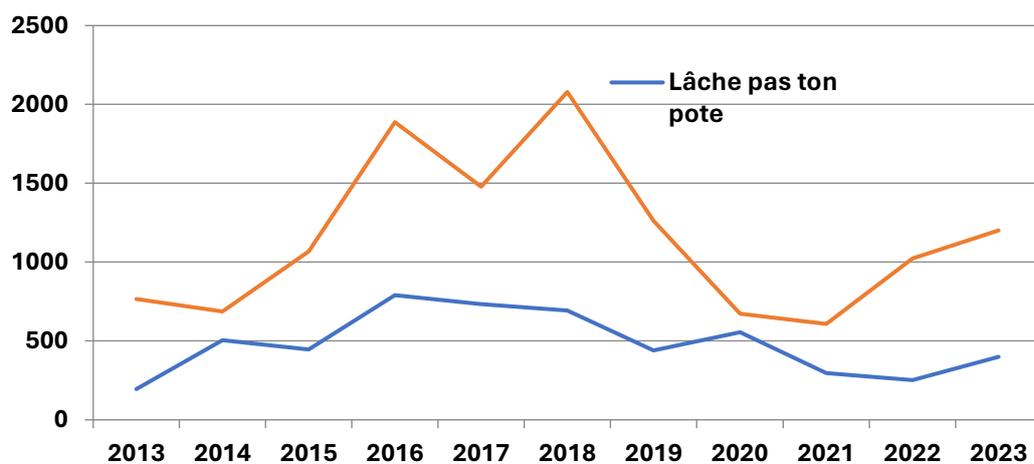
Ces interventions visent à réduire les comportements à risque chez les jeunes, pouvant altérer leur santé et leur bien-être. Les thèmes abordés ayant attiré principalement à la violence, aux conduites addictives, aux jeux d'argent ou encore au littering.

Pour répondre à ces défis, l'équipe « Lâche pas ton pote » a mis en place durant cette année écoulée, une série de projets et d'actions dans les établissements scolaires de la région allant de la 8P à la fin de l'enseignement du secondaire II. Cette prévention précoce et primaire s'appuie sur un réseau de partenaires variés incluant à la fois le Département de l'instruction publique, les secteurs médicosociaux des établissements scolaires, Polprox, les agents de la police municipale, la Fédération genevoise pour la prévention alcool / cannabis (FEGPA) et le service santé sexuelle des HUG.

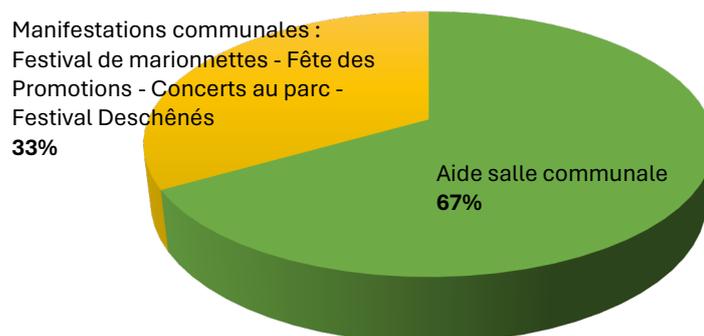
Prestations « jeunesse » en chiffres

Heures réalisées

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Lâche pas ton pote	195	505	446	790	734	693	440	555	297	252	399
Petits Jobs	766	687	1067	1888	1479	2078	1262	672	608	1024	1201



Répartition des heures – petits jobs



Festival DesChênés

Le festival DesChênés, organisé conjointement avec la Commune de Cologny, a accueilli pas moins de 160 enfants du lundi au vendredi, de 14h00 à 18h00, encadrés par des monitrices et moniteurs expérimentés, afin de découvrir au fil de la semaine les nombreuses activités et animations proposées.

Au programme de cette édition 2023, d'innombrables jeux encadrés par l'équipe de la Ludothèque de Chêne-Bougeries, des ateliers scientifiques proposés par le Mouvement de la jeunesse de Suisse romande (MJSR), les casse-têtes de Bernard, un mur de grimpe, un Benjee duo, un baby-foot humain et un château gonflable comme attractions ; mais aussi la découverte des arts du cirque animée par Cirquenêne, l'initiation à la musique dirigée par l'Orchestre de chambre de Genève, le parcours des bâtisseurs aventuriers, la création de marionnettes, les défis de la maison de quartier Passage 41, une clown contant au rythme de son accordéon, l'initiation au Freestyle Foot, un stand maquillage et pour clôturer chaque fin d'après-midi, de la Zumba réunissant l'ensemble des enfants.

Les DesChênés c'est aussi un festival intergénérationnel, qui ne pourrait se réaliser sans l'investissement et l'enthousiasme du Service de la jeunesse de la commune, la collaboration des jeunes en petit-job œuvrant à la réalisation de cette semaine (soutien logistique, confection des goûters, présence sur les stands d'animation, etc...), et le travail des monitrices et moniteurs.

Les DesChênés ce sont aussi des partenariats « public-privé », qui s'inscrivent de manière cohérente dans la dynamique d'ouverture et de cohésion sociale propres au Festival DesChênés. L'édition 2023 a une fois de plus pu compter sur le soutien financier des Services industriels de Genève (SIG) et de la Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle (FASe), à travers son fond « Alimentation et mouvement ».

Le festival s'est achevé autour d'un apéritif offert aux parents et enfants, dans une ambiance conviviale et chaleureuse, pour clôturer cette 6e édition.

Ludothèque de Chêne-Bougeries

L'association de la Ludothèque de Chêne-Bougeries a été créée en 2011. Elle a pour but d'offrir aux 0-99 ans la possibilité de disposer de jeux et de jouets de qualité soit sur place, soit à la maison, moyennant le versement d'une cotisation annuelle. Préalablement à la création de l'association, une telle activité s'était développée de 1983 à 2010 au sein du Centre de loisirs de Chêne-Bougeries, situé au n° 41 du chemin de la Gradelle. L'association est fortement soutenue, depuis sa création, par la Commune de Chêne-Bougeries, laquelle octroie d'importantes subventions monétaires et non monétaires.

En 2023, l'équipe d'animation, comprenant 2,5 équivalent plein temps et aidée par plusieurs bénévoles et stagiaires, a accueilli plus de 4'000 enfants et adultes en plus des 162 abonnés.

La 4e édition du grand jeu d'énigmes intitulé « Cherchons ensemble » et axé sur « le monde des rêves » a eu lieu entre Chêne-Bougeries et Coligny, en partenariat avec le Passage41 durant les mois de juillet et août 2023. Ce ne sont pas moins de 37 équipes et 140 participants qui ont pris part au jeu, lequel a été clôturé par une remise des prix en septembre.

Retrouvez toutes les activités de la Ludothèque de Chêne-Bougeries ainsi que son rapport d'activité 2023 sur ludochene-bougeries.ch.



Passage41 - Centre de rencontres et de loisirs de Chêne-Bougeries

Le Centre de rencontres et de loisirs *Passage41* de Chêne-Bougeries, association sans but lucratif, neutre sur le plan confessionnel et politique, est rattaché à la Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle (FASe).

Son action est rendue possible grâce aux subventions cantonales et à celles de la Commune de Chêne-Bougeries.

Son rapport d'activité 2023 est consultable en ligne sur passage41.ch ou disponible en version imprimée au secrétariat du centre.



ÉCOLES

Activités parascolaires - pop e poppa

Le Conseil administratif a décidé, lors de sa séance du 25 août 2022, de sortir du Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire (GIAP). Désireux d'améliorer les prestations fournies aux enfants de la commune dans le cadre du temps parascolaire, il a pris la décision de mener un appel d'offre pour les marchés publics dans le but de confier ce mandat à une société privée. À la suite de cette procédure qui a pris place au printemps 2023, le marché a été adjudiqué à la société pop e poppa. Le déploiement de ce projet a démarré en septembre 2023 avec une prise d'activité pour la rentrée d'août 2024.

Les horaires de l'accueil de fin de journée seront élargis les lundis, mardis, jeudis et vendredis jusqu'à 18h30 ; le mercredi un accueil de 11h30 jusqu'à 18h30 sera proposé.

En plus des activités « libres » ou traditionnelles comme le dessin, le bricolage ou le jeu, des ateliers musique, sports et cirque seront proposés. Des ateliers ponctuels pour la découverte de nouvelle discipline prendront également place tout au long de l'année scolaire.



Restaurants scolaires

Depuis la rentrée 2020, la société Novae s'occupe de la gestion des quatre réfectoires scolaires de la commune. Elle produit et livre les repas et met à disposition le personnel chargé du service. La fréquentation des réfectoires scolaires est cette année en augmentation avec près de 84'000 repas servis.

Développement durable et circuits d'achats

Le développement durable chez Novae est une histoire d'engagements et de convictions, individuels et collectifs. Ce partenaire a déployé un modèle d'achats sans centrale en lien direct avec les agriculteurs locaux. Il a également pris des initiatives de réduction des déchets et de prévention des accidents du travail. Ces efforts sont aujourd'hui reconnus par la triple certification ISO (9001, 14001, 450001) ou encore la médaille d'or de la plateforme d'évaluation Ecovadis.

En janvier 2022, la société a publié son premier rapport de développement durable, lequel rend compte des actions entreprises et de leurs résultats tout en fixant de nouvelles ambitions d'ici à 2025. Ainsi, Novae privilégie les circuits courts et travaille avec 100 partenaires agricoles directs, sans intermédiaires. Plus de 50% des produits achetés sont suisses et le taux de production « Fait Maison » se monte à 91%.

COHÉSION SOCIALE ET SANTÉ

SERVICE DE LA COHÉSION SOCIALE

Le service accueille, informe et accompagne les usagers qui se trouvent dans une situation financière ou personnelle particulière. Il collabore étroitement avec les diverses associations et entités actives au sein du tissu social genevois, en particulier avec Trois Chêne Emploi, l'Hospice général, les communes et les services de l'État de Genève.

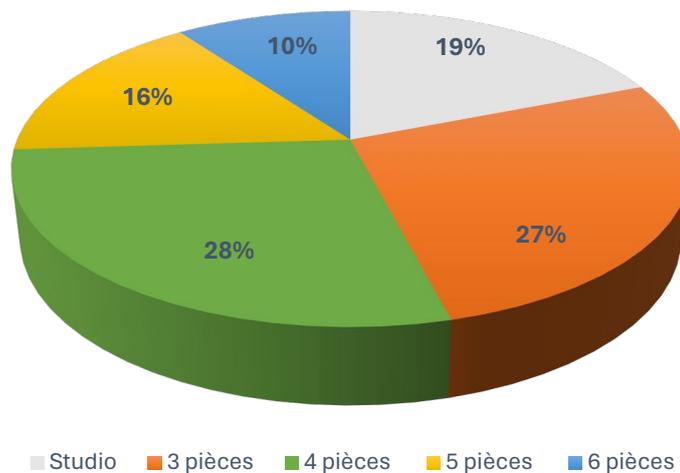
Dans le cadre de l'aide individuelle, les demandes d'aides financières examinées sont souvent en lien avec les arriérés de caisse-maladie, l'aide au loyer, les activités extra scolaires. Les demandes d'accompagnement liées au désendettement et aux demandes de fonds auprès des fondations sont en augmentation.

Du 1^{er} juin 2023 au 31 mai 2024, le service a accueilli 201 personnes en entretien individuel et a reçu 1'269 appels.

LOGEMENTS

174 demandes de logement sont en attente.

Demands de logements communaux par nombre de pièces en 2023



AIDE À LA FORMATION

Jeunes et adultes

Le Conseil administratif a marqué sa volonté d'agir en faveur de la formation des jeunes et des adultes de Chêne-Bougeries. Ainsi, en étroite collaboration avec Trois Chêne Emploi, plusieurs d'entre eux ont pu suivre une formation nécessaire à l'obtention d'un emploi, ou compléter une formation déjà entamée afin d'acquérir un diplôme certifiant, augmentant indubitablement les chances de (re)trouver un emploi.

Bourses académiques

Les autorités communales souhaitent soutenir les personnes domiciliées à Chêne-Bougeries, de nationalité suisse, ou bénéficiaires d'un permis C, dans la réalisation de séjours académiques ou dans un projet de perfectionnement professionnel, par l'octroi d'une bourse académique. La demande de bourse peut être déposée entre les mois de septembre et d'avril de chaque année.

Les conditions, les critères d'attribution, ainsi que les modalités pour formuler la demande de bourse académique sont mentionnés dans le règlement communal figurant sur le [site Internet communal](#).

Allocation de rentrée scolaire

Afin de venir en aide aux familles en situation précaires suivies par l'Hospice général, une allocation de rentrée scolaire leur est versée. Cette aide permet de faire face aux achats et renouvellement d'articles scolaires au moment de la rentrée scolaire. Les familles identifiées par l'Hospice général sont orientées vers le Service de la cohésion sociale afin de bénéficier de cette allocation.

ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS 2023

Action sociale – Genève

La Commission cohésion sociale, santé et sport, ainsi que le Conseil administratif ont analysé les dossiers présentés par de nombreuses associations sollicitant un soutien financier pour leurs activités sociales.

Liste des associations soutenues

ASSOCIATIONS	Subventions attribuées en 2023 (en francs)
1 h par m2 – un.e étudiant.e sous mon toit	3'000
Association Un Enfant – Un cadeau	1'000
Association AVVEC (Aide aux Victimes de violence en couple)	2'000
Association de fil en fil	500
Association des Familles Monoparentales	1'500
Association imaginons	1'500

ASSOCIATIONS	Subventions attribuées en 2023 (en francs)
Association La courte échelle	1'000
Association Lire et faire lire Suisse	1'500
Association pour l'Appartement de Jour (APAJ)	1'500
Association 3chêneAccueil	3'500
Caritas Genève	3'750
Comité Genevois du Secours suisse d'hiver	1'000
Compagnie de clown les Nébulaires	2'000
Croix-Rouge genevoise	4'750
Épicerie Solidaire Chênoise	5'000
Fondation Au Cœur des grottes	1'000
Fondation Carrefour-Rue & Coulou	4'000
Fondation Colis du Coeur	2'500
Fondation Officielle de la Jeunesse	1'000
Fondation Partage	4'500
Hôpiclowns	1'000
Le Trialogue	2'500

Accord-cadre entre la Commune et la Fédération genevoise de coopération (FGC)

Dès le 1^{er} janvier 2021 et suite à la signature d'un nouvel accord-cadre entre la Fédération genevoise de coopération (FGC) et la Commune de Chêne-Bougeries, le montant dévolu à la solidarité internationale dans le cadre du budget communal est intégralement attribué à des projets soutenus par la FGC, selon les objectifs de développement durable (ODD), adoptés par l'Assemblée générale des Nations Unies en 2015.

Ainsi, depuis le 1^{er} janvier 2021, plus aucune subvention n'est versée directement par la commune aux diverses associations/entités actives dans le domaine de l'aide au développement.

La FGC remet annuellement à la commune des rapports intermédiaires et finaux des différents projets soutenus.

LES AÎNÉS

Association des Chêne 50 ans & plus et Horizons Nouveaux

La commune comprend deux clubs d'aînés, lesquels se veulent complémentaires dans les diverses activités proposées : Horizons Nouveaux, sis au chemin du Pont-de-Ville 13 et l'association des Chênes 50 ans & plus, laquelle organise certaines activités dans les locaux du Passage 41 (Centre de rencontres et de loisirs), sis au chemin de la Gradelle 41.

Passeport Santé pour les aînés

En collaboration avec l'association VIVA, les activités physiques pour les aînés ont eu lieu en juillet dans différents espaces extérieurs de la commune. Ce projet, subventionné par Promotion Santé Suisse, permet d'offrir aux aînés du canton un programme d'activités physiques adapté à l'âge des participants.

Transport bénévole à Chêne-Bougeries

Créé en 2016, le service de transport destiné aux aînés de la commune s'inscrit dans une démarche bénévole et solidaire. Piloté par le Service de la cohésion sociale, il répond à un besoin d'accompagnement et de transport lorsque la famille et les proches ne peuvent pas aider, grâce à une équipe de bénévoles dynamique et motivée.

Les trajets effectués sont essentiellement liés à des rendez-vous médicaux. Les besoins en transport sont annoncés une semaine à l'avance, afin de coordonner les demandes avec les disponibilités des bénévoles. En 2022, 69 transports ont été comptabilisés. Les demandes de transport sont en augmentation.

Visite des personnes âgées et isolées à domicile

Le Conseil administratif a signé une convention de partenariat avec la Croix-Rouge genevoise, consistant à mettre en contact des bénévoles de la commune avec des personnes âgées isolées de Chêne-Bougeries.

L'objectif consiste à rompre l'isolement des aînés grâce à des visites régulières effectuées à domicile et/ou, lorsque c'est possible et souhaité, grâce à un accompagnement adapté leur permettant de participer à une activité collective. Les visites peuvent également avoir lieu dans les EMS, dans le cas où une personne résidente n'est plus en mesure de participer aux activités et aux animations proposées par l'établissement. Ces rencontres permettent de recréer du lien. Les bénévoles intéressés bénéficient d'une formation auprès de la Croix-Rouge.

Distribution de pommes et de pommes de terre

Cette action consistait à son origine à offrir, semestriellement, des pommes et des pommes de terre aux retraités résidant dans les immeubles situés au chemin de la Chevillarde 9, au chemin du Pré-du-Couvent 1, ainsi qu'aux n^{os} 158 à 162 de la route de Malagnou.

Depuis 2015, cette action a été élargie aux ménages les plus modestes. Ainsi, les personnes bénéficiaires des prestations complémentaires et celles suivies par l'Hospice général peuvent s'inscrire à cette distribution. De plus, une information est publiée dans le journal Le Chênois afin d'atteindre les habitants concernés. Cette offre est limitée à 5 kilos de pommes et à 10 kilos de pommes de terre par foyer (exception pour la Fondation Phénix avec laquelle un partenariat est engagé). Les collaborateurs des services communaux extérieurs assurent la livraison des produits à domicile.

En automne 2023 et au printemps 2024, 87 foyers et une fondation ont bénéficié de cette offre pour un total de 420 kg de pommes et 860 kg de pommes de terre distribué.

Prévention canicule

Depuis plusieurs années, la Commune de Chêne-Bougeries a développé un dispositif canicule communal en collaboration avec le Secteur prévention et promotion de la santé et le Service du médecin cantonal. Ainsi, les seniors résidant à domicile qui n'ont pas de réseau de proches et qui sont isolés peuvent s'annoncer auprès du Service de la cohésion sociale et bénéficier d'un contact ou d'un suivi plus régulier lors d'alertes canicules émises par le Département de la santé et des mobilités (DSM).

Plateforme de réseau des seniors de Genève

Depuis cinq ans, la Commune de Chêne-Bougeries fait partie des membres observateurs de la Plateforme pour laquelle elle participe aux séances plénières. La Plateforme réunit plus de 80 organismes membres et observateurs, dont des associations actives dans divers domaines touchant aux aînés.

Structure dynamique en constante évolution, la Plateforme rassemble des associations membres et des organismes publics au titre d'observateurs, engagés dans la qualité de vie des seniors et du vivre ensemble. Les associations membres regroupent aujourd'hui la moitié des personnes de plus de 65 ans vivant dans le canton de Genève.

La Plateforme comprend plusieurs commissions thématiques ad hoc, mandatées par les membres pour dresser des états des lieux et émettre des recommandations sur des problématiques en lien avec la personne âgée.

Marmites de l'Escalade

À l'occasion de la fête de l'Escalade, des livraisons de marmites en chocolat remplies de délicieux massapains ont été effectuées auprès des établissements médico-sociaux (EMS), du Foyer du Vallon ainsi que de la Résidence de la Chevillarde, pour le plus grand bonheur des résidents et du personnel.

Concert d'automne

Une représentation pour les aînés de la commune a été donnée le 14 novembre 2023 par la pianiste Irina Chkourindina. À cette occasion, 187 personnes ont écouté les œuvres de Mozart, Chopin et Beethoven. En amont de la prestation, les jeunes de la commune, encadrés par les travailleurs sociaux hors murs (TSHM), leur ont servi un café croissant.

Concert de printemps

Un concert interprété par la soprano Larissa Rosanoff accompagnée au piano par Aleksandr Shaikin a été donné le 7 mai 2024 pour les seniors. Cet événement musical a été suivi par un goûter servi également par les jeunes encadrés par des TSHM. Lors de cette représentation, les œuvres de Schubert, Delibes, Poulenc, Ravel et Rachmaninov ont été appréciées par 192 invités.

À la retraite ? L'argent et vos droits, mode d'emploi

Le 19 mars une séance d'information a été organisée en collaboration avec le CAD (Centre d'animation pour les seniors de l'Hospice général). Cette rencontre avait pour objectif d'informer la population sur les solutions existantes à Genève en cas de difficultés à l'âge de la retraite, en lien avec la baisse significative des revenus. Les participants ont ainsi pu se renseigner auprès des acteurs du canton, tels que le Service des prestations complémentaires, l'Hospice général, le Service de la cohésion sociale communal et l'association AVIVO, lesquels œuvrent pour la défense et les intérêts des seniors.

Sortie des aînés

Les autorités ont offert aux seniors de la commune une journée à la découverte de la Gruyère avec une visite à la chocolaterie Cailler, émoussillant leurs papilles lors d'une inoubliable dégustation de chocolat.

À la suite de la visite, les aînés ont été invités à partager un repas au restaurant de l'Hôtel Cailler et à profiter du splendide panorama du Val de Charmey avant le retour à Genève. Des jeunes de la commune encadrés par des travailleurs sociaux hors murs les ont accompagnés sur deux dates, les 4 et 25 septembre. Ces sorties ont rassemblé plus de 300 personnes.



ÉVÉNEMENT INTERGÉNÉRATIONNEL

Fête de Noël à Chêne-Bougeries

Peu avant Noël, un rendez-vous festif et intergénérationnel, organisé par un groupe de pilotage composé d'association actives dans l'animation et la musique, des travailleurs sociaux hors murs (THSM) et du Service de la cohésion sociale, a été offert à la population.

Le programme a été rythmé par de nombreuses activités telles que jonglage, déambulation avec des échasses, atelier de création de cartes de Noël, jeux interactifs, lectures de contes, arrivée du Père Noël, chants et soirée dansante.

La décoration, la préparation de la salle, la confection des sachets de Noël pour les enfants, ainsi que l'aide en cuisine ont été orchestrés par les jeunes de la commune, encadrés par les TSHM. La restauration proposée a régalé les petits comme les grands.



TROIS CHÊNE EMPLOI

Située rue du Gothard 13, à Chêne-Bourg, Trois Chêne Emploi est une structure intercommunale destinée aux habitants de Chêne-Bougeries, Chêne-Bourg et Thônex.

Elle accueille également les habitants des 8 communes partenaires d'Arve et Lac : Anières, Collonge-Bellerive, Coligny, Jussy, Meinier, Presinge, Puplinge et Vandœuvres. L'équipe est composée de cinq conseillères en insertion professionnelle.

Prestations

Trois Chêne Emploi a pour mission :

- Accompagner les personnes dans leurs démarches d'insertion professionnelle
- Constituer un dossier de candidature complet
- Effectuer les démarches administratives et sociales en lien avec l'emploi
- Préparer les candidats aux entretiens d'embauche
- Construire et mettre en place des projets de formation
- Effectuer des demandes de fonds en lien avec le projet professionnel
- Renseigner et conseiller les usagers pour des questions relatives au monde professionnel
- Mettre en relation les usagers avec les acteurs économiques locaux.

Bien qu'accueillant un public de tous âges, une attention particulière est accordée au suivi des jeunes en recherche d'apprentissage et/ou en rupture scolaire afin de les motiver à s'investir dans un projet de formation. La mission consiste également à les aider à trouver des stages auprès d'entreprises afin de découvrir la réalité des métiers qu'ils visent. Des stagiaires sont également accueillis au sein de la structure de Trois Chêne Emploi afin de favoriser leur insertion ou de répondre à leur obligation d'effectuer un stage en entreprise pour valider leur cursus de formation par exemple.

De plus, l'équipe attache beaucoup d'importance à entretenir une collaboration étroite avec les employeurs de la région afin de faciliter le processus d'insertion ou de réinsertion des personnes sur le marché du travail.

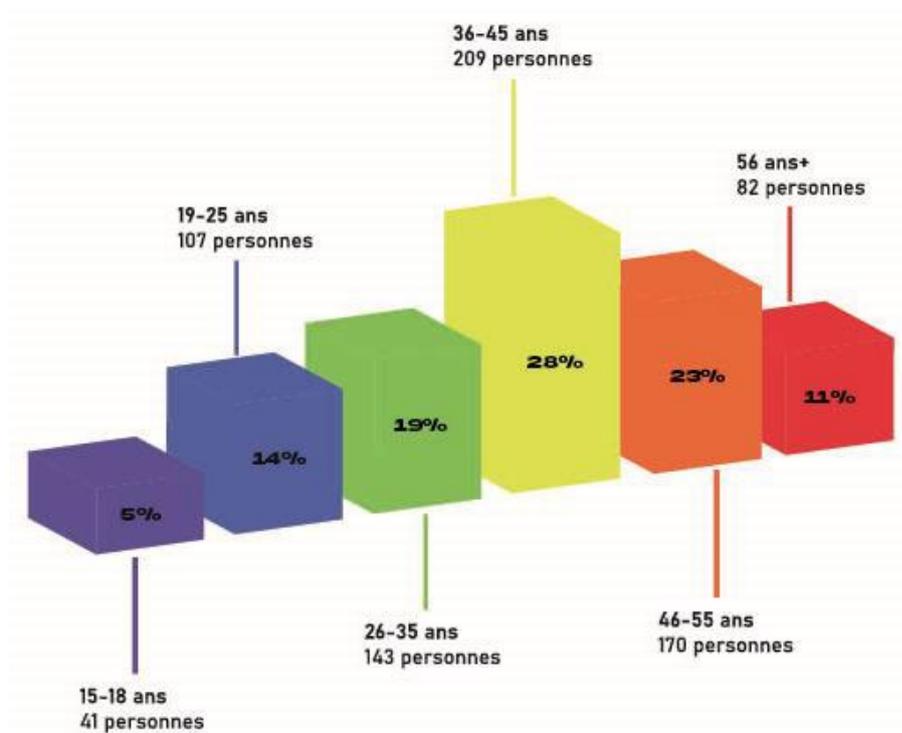
Activité en chiffres : nombre de personnes suivies par année

Chêne-Bougeries	158
Chêne-Bourg	235
Thônex	293
Anières	3
Collonge-Bellerive	12
Coligny	21
Jussy	0
Meinier	8
Presinge	3
Puplinge	16
Vandœuvres	3
Total	752

Fréquentation

En 2023, une augmentation de 14,5% du nombre de personnes suivies (658 en 2022 / 752 en 2023) a été constatée, engendrant une augmentation de 8% du nombre de consultations (4'631 en 2022 / 4'988 en 2023).

Cette augmentation est certainement due aux évolutions du marché du travail qui impliquent davantage de réactivité. En effet, les délais de postulation deviennent toujours plus courts; une offre d'emploi en ligne est souvent caduque après une semaine. De plus, les postulations en ligne ne sont pas toujours évidentes à réaliser pour une partie des usagers qui ne possèdent pas d'ordinateur personnel. Les postulations requièrent très régulièrement la création d'un profil détaillé sur le site des entreprises visées ce qui les rend de plus en plus complexes et chronophages.



Retour à une activité : évolution entre 2022 et 2023

- 2022 : 156 emplois et 69 stages
- 2023 : 181 emplois et 78 stages

Un démarchage plus important de Trois Chêne Emploi auprès des employeurs, ainsi que la baisse du taux de chômage global à Genève de 3,9% en 2022 et de 2% en 2023 (OCSTAT), peut expliquer l'augmentation des retours à une activité. Cependant, il ne faut pas oublier qu'une grande partie des personnes sans emploi ne sont pas inscrites au chômage, car elles n'ont pas le droit aux indemnités, et ne figurent donc pas dans ces statistiques.

Contacts interinstitutionnels et partenaires

Employeurs

Entreprises locales
Mairies partenaires
Agences temporaires
OSEO

Structures étatiques et communales

OCE
HG
OFPC
Services sociaux des communes partenaires
Permanences emploi communales
Espace Tourbillon
022 Familles

Partenaires du réseau Trois-Chêne

Maison de Quartiers / Centre de loisirs
Conseillers sociaux des écoles primaires et secondaires I et II
TSHM
Service de médiation scolaire

Instituts de formation

Ifage
UOG
Pôle Formation
CEFIL
ASC Languages
Ecole BER
Ecole PEG
Croix-Rouge genevoise
Neuwerth
Auto-écoles

Fondations/Associations

BCAS
Fondation Barbour
Fondation Hans Wilsdorf
Fondation Boninchi
Fondation genevoise de désendettement
Trialogue
Le Cause

Demandes de fonds

L'accès à la formation en Suisse ainsi que de bonnes connaissances linguistiques facilitent grandement une insertion durable sur le marché de l'emploi. La formation est un levier essentiel dans l'amélioration des profils des usagers accompagnés.

La construction d'un projet professionnel et de formation nécessite parfois une recherche de financement. La réalisation d'une demande de fonds implique dans ce cas plusieurs rendez-vous avec la personne.

Au cours de l'année 2023, 54 demandes de fonds ont été effectuées (6 refus).

Témoignages

S, 17 ans – collégien en 2e année

Trois Chêne Emploi a trouvé une fondation qui a financé mon séjour linguistique à Munich d'une durée de 6 semaines. Ils ont pris en charge le logement ce qui représente un budget assez conséquent que ma famille et moi n'aurions pas pu financier. Ce séjour était une des meilleures expériences de ma vie. J'ai pu faire des rencontres avec des personnes de tous les endroits du globe. Ce séjour m'a beaucoup apporté sur le plan linguistique et j'ai ressenti une nette amélioration au niveau de la compréhension et de la pratique. Depuis la rentrée scolaire, je me sens beaucoup plus à l'aise en classe d'allemand.

K, 19 ans en année préparatoire de médiaticienne

J'étais à la recherche d'un apprentissage en tant que médiaticienne. Les conseillères de Trois Chêne Emploi m'ont aidé à mettre sur pied mon projet de formation. C'était très difficile de trouver un apprentissage dans ce domaine, mais l'équipe m'a fourni tout son soutien pour que je puisse intégrer une formation préalable au CFC en 2023. Malheureusement, cette formation est privée et coûte une somme que je n'aurais jamais eue sans l'appui de ma conseillère de Trois Chêne Emploi qui a adressé une demande d'aide financière à une fondation. Cela m'a apporté une aide précieuse, car grâce à elle, j'ai pu avoir les fonds pour effectuer cette année préparatoire.



Trois Chêne Emploi

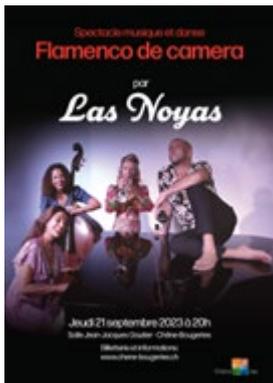
CULTURE ET MANIFESTATIONS

La saison 2023-2024 a été riche en événements culturels, ceci dans tous les domaines, visant à offrir à un public le plus large possible de nombreuses occasions de réunion et de divertissement.

MUSIQUE



La musique classique tenant une place de choix à Chêne-Bougeries, l'été a débuté avec les **Concerts au Parc**, du 5 au 8 juillet, dans le magnifique écrin de verdure du parc Stagni. Le charmant **Trio Ernest** a ouvert le bal avec son concert réunissant piano, violon et violoncelle. Jeudi 6 juillet, « Voyage des Carpates » par l'**Orchestre Talléros et les Pannonia Danses Hongroises**, a entraîné le public dans ses musiques et danses traditionnelles hongroises, hautes en couleurs. Le vendredi 7 juillet, retour au programme plus classique pour « Wolfgang et ses amis », interprété par les frères **Bachmann**, à la clarinette et à l'alto, et **Christian Chamorel** au piano. Pour clore le programme, une soirée inédite Country music and Linedance au parc : **The NadaCowboys et les Dreamcatcher Echallens** ont initié un public très participatif lors d'une soirée placée sous le thème cowboy. Bilan extrêmement positif pour cette nouvelle série de concerts gratuits, dont les adeptes sont de plus en plus nombreux chaque année. La buvette tenue par les TSHM est fort appréciée par les mélomanes pour une pause gustative toute en détente sous les arbres.



Le Flamenco était à l'honneur le jeudi 21 septembre avec « **Las Noyas** », un spectacle de musique et de danse tout public. Un trio entièrement féminin avec **Marie-Angeles Cuevas** au piano et chant, **Isabel de los Angeles** au chant et **Louella Yearwood** à la trompette, accompagnées par le célèbre danseur et musicien **Antonio Perujo**. La musique classique espagnole et le flamenco traditionnel revisités sur la musique de Manuel de Falla ont fait de ce concert animé, participatif et très enjoué, une soirée conviviale.

« **Les Jeudis du jazz** », nouveau concept inédit à Genève, sont des soirées mêlant concert de jazz magnifiquement interprétés par le **Big Up'Band**, ambiance lounge de club de jazz et bar after work. Sur un thème différent pour chacune des 4 soirées des 19 octobre, 7 décembre, 19 janvier et 23 mai, cet ensemble de musiciens de haut niveau impose sa propre empreinte sonore. Soirées vivement appréciées du public pour l'ambiance détendue et festive avec des interprétations musicales de très grande qualité.



Les jeudis du jazz – janvier 2024

Le traditionnel Concert de l'an a eu lieu le lundi 1^{er} janvier 2024 pour le plus grand plaisir des mélomanes, mais aussi de **l'Orchestre Buissonnier**. **Mario Ortega**, soliste au cor, sous la direction d'**Anthony Fournier**, ont emmené le public sur les airs de C. Saint-Saëns, F. Mendelssohn, G. Rossini, H. Berlioz ou encore J. Strauss. Un concert d'une rare qualité, largement salué par le public totalement conquis.



La nouvelle collaboration avec **l'Orchestre de Chambre de Genève** a débuté le dimanche 14 janvier, puis s'est poursuivie le 17 mars, pour des concerts intitulés « **Les Matinales de l'OCG** ». Il s'agit de concerts tout public, y compris les nourrissons, pour un moment musical participatif avec les artistes. Le public est ainsi invité à prendre place dans les canapés et fauteuils installés autour des musiciens. Un brunch est ensuite offert au public afin de prolonger cette matinée dominicale en toute simplicité et amitié. Ce concept a su séduire dès le 1^{er} concert, plus de 300 personnes.



Pour la seconde fois, l'ensemble **United Strings of Europe** a joué à Chêne-Bougeries lors d'un concert intitulé **Mythes et Légendes** interprétant les œuvres de Vivaldi, Stravinski, Tabakova, Golijov et Mustonen le vendredi 19 janvier. Grâce aux compositeurs issus de trois continents, ce programme rend hommage aux traditions musicales du passé. Cet ensemble londonien, à géométrie variable, commande et arrange de la musique de divers contextes culturels et joue régulièrement en Europe et au Moyen-Orient.

Intitulée « **Fleurs de Tango** », cette soirée du 10 février était placée sous le signe de la musique argentine et bien évidemment de son célèbre tango. **L'Orchestre de Lancy**, sous la direction de **Roberto Sawicki**, avec la talentueuse **Dantong Wang** à l'accordéon, ont donné un somptueux concert rythmé par les danseurs **Claudio Blanc et Valentine Iten**. Guastavino-Stalman-Publiese et Piazzolla étaient au cœur de cette soirée, forte en sensations et haute en couleurs.

Le traditionnel Concert de Printemps, présenté par **l'Ensemble Vocal et instrumental Buissonnier**, a eu lieu le mardi 23 avril. Monteverdi était à l'honneur de ce concert polyphonique, sous la délicate direction et jeu au clavecin de **Pierre-Louis Rétat**. Mélange musical et chant particulièrement intéressant, inédit et surprenant.



Fleurs de tango – février 2024

THÉÂTRE ET DANSE



« **Dali ou le Journal d'un génie** » est une adaptation théâtrale des écrits du peintre Salvador Dali dont les talents d'écrivain sont souvent ignorés. Une heure de franches retroussées à savourer les rodomontades et les traits d'humeur du premier espagnol convaincu d'avoir touché le soleil ! Brillamment interprété par **Alain Carré**, acteur et metteur en scène, ce monologue théâtral a su apporter sa bonne touche humoristique dans une pièce remplie de sensibilité et de rires jouée le 28 septembre.

La rencontre créative entre les LemnanCellos, orchestre de violoncellistes genevois et les danseurs de la compagnie Excursus : « **DOTS** » s'est déroulée le 14 octobre. Les violoncellistes **Giacomo Grandi et Francesco Bartoletti** ont interprété des pièces originales sous les percussions de **Sylvain Fournier**. À la chorégraphie, dramaturgie et réalisation, le co-fondateur d'Excursus **Ricky Bonavita** s'est inspiré des morceaux composés pour l'occasion et a articulé la danse autour d'une idée : les points.



Première suisse, inédit, le célèbre magicien, illusionniste et mentaliste **David Jarre** a investi Chêne-Bougeries le 9 mars. Dans un univers envoûtant à la frontière du réel, il a présenté son incomparable spectacle de magie « Mosaïc », où mentalisme et illusion s'entrelacent et se confondent. Ce premier one-man-show de l'artiste franco-britannique a transporté le public dans un monde fascinant, là où les illusions défient toute logique, laissant le spectateur bluffé et émerveillé. Grâce à son talent de magicien et sa personnalité, il a créé sur scène une atmosphère captivante où l'impossible devient possible. Salle comble, public conquis.

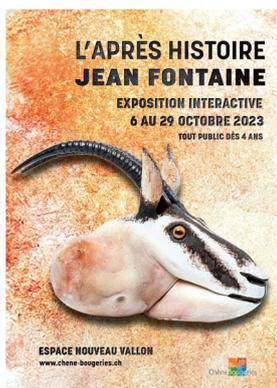


Prix suisse des arts et de la scène 2021, le Ballet Junior de Genève, sous la direction de Patrice Delay et Sean Wood, a offert deux magnifiques chorégraphies le 23 mars. De danseur à chorégraphe, il n'y a quelques fois qu'un pas que **Jérémy Alberge et Edouard Hue** ont tous deux franchi aisément. Anciens du Ballet Junior de Genève, ils partagent avec les interprètes de la compagnie leur expérience et savent mettre en valeur leur énergie communicative et fougueuse. Ainsi, « All I Need » et « Bahia » ont fait danser les magnifiques et talentueux danseurs du Ballet, sous les yeux émerveillés du public.



David Jarre présente « Mosaïc » - mars 2024

EXPOSITIONS



Du 6 au 29 octobre, l'Espace Nouveau Vallon a accueilli le célèbre sculpteur et céramiste **Jean Fontaine**. L'exposition interactive, « **L'Après Histoire** » a présenté de nombreuses œuvres réalisées de céramique, de grès et de métal, parvenant à faire douter de ce que l'on voit, de ce que l'on touche et de ce que l'on ressent ; la perception est ainsi constamment remise en question. Jeu avec les formes mais aussi avec les mots, c'est la juxtaposition d'éléments ordinaires et banals qui crée la surprise et la richesse de l'œuvre. Cette exposition captivante, et pour le moins particulière, a également accueilli des classes d'écoles primaires, tout comme le grand public, ceci grâce au travail professionnel des équipes d'animation.



« **Porte ouverte, porte fermée** », est proposée par un collectif de trois artistes nommé SUB, telles les première lettres de leur prénom, à savoir **Stephanie Loo-Ng, Ute Bauer et Baird Cornell**. Cette exposition est l'aboutissement du projet collaboratif de ces trois artistes d'horizons et d'origines différents, issus de trois continents - Asie, Europe et Amérique - qui se sont rencontrés à Genève en 2019. Ayant pris place à l'Espace Nouveau Vallon du 8 au 24 mars, cette exposition n'est pas seulement une vitrine de la diversité, mais un reflet d'expériences multiples transmis à travers nombreuses œuvres de peinture, sculpture et collage.



« L'Après Histoire », exposition de Jean Fontaine – octobre 2023

CONFÉRENCES



Le 11 septembre, la Commune a organisé une conférence et exposition en hommage à **Hélène Gautier-Pictet**, activiste genevoise, en collaboration avec le Centre de liaison des associations féminines genevoises (CLAFG). **Marion Garcia Bedetti**, conseillère administrative, a prononcé un mot de bienvenue pour ensuite laisser la parole à **Laurent Christeller**, responsable de la Fondation des archives de la famille Pictet, puis à **Blérina Zoto**, présidente de l'association.

Marraine de l'association **GENILEM**, laquelle a pour but d'aider les entrepreneuses et entrepreneurs à bâtir des entreprises innovantes, viables et impactantes dans tous les secteurs d'activité, la Commune a organisé une conférence ouverte à tous, le 10 octobre afin de présenter son activité. Celle-ci a été animée par **David Narr**, président de l'association. L'apéritif qui a suivi a permis de nombreux échanges. Des permanences étaient ensuite proposées, ouvertes à tous les habitants de Chêne-Bougeries ayant une idée ou une entreprise déjà créée, et souhaitant faire le point sur leur projet.



Une **présentation littéraire** a été organisée en collaboration avec la Commune le 7 novembre afin de mettre à l'honneur deux autrices : **Christelle Lebel** et son recueil de nouvelles « Les chemins de l'imprévisible », ainsi que **Anne Bandle** et sa biographie romancée intitulée « L'égérie rebelle de Franz Liszt ». Cette dernière a été enrichie de trois œuvres de Franz Liszt interprétées au piano par **François-Xavier Poizat**. Un apéritif convivial a clos la soirée.



Dans le cadre des cycles de conférences Jean-Jacques Gautier, traitant depuis de nombreuses années du thème des Droits Humains, c'est un débat interactif qui a été choisi le mardi 21 novembre. Sous l'organisation de l'Association pour la prévention de la torture (APT), « **Guerre et Torture** » rassemble plusieurs intervenants dont notamment le **Professeur Robert Roth**, président de l'APT. Celui-ci est intervenu avec d'autres experts du monde humanitaire et du droit international afin d'éclairer le lien entre guerre et torture. La thématique est pesante, mais malheureusement d'actualité, près d'ici et plus loin. Les débats, modérés par **Barbara Bernath**, secrétaire générale de l'APT, ont permis au public de poser diverses questions et de s'exprimer sur ce sujet.

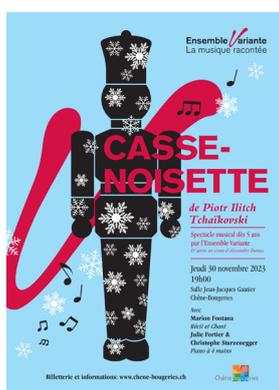


Conférence et exposition « Hélène Gautier-Pictet » - septembre 2023

FÊTES ET SPECTACLES POUR LES ENFANTS



L'année scolaire terminée, la **fête des Promotions** a eu lieu le vendredi 30 juin, sur le thème « Les animaux marins ». L'après-midi était consacré aux élèves : maquillage, carrousels, châteaux gonflables et goûters. Puis, c'est dans une salle comble que les autorités et **Caroline Desjacques-Privato**, directrice des écoles, ont accueilli les élèves de 7P et 8 P, accompagnés de leurs parents et enseignants, pour la cérémonie officielle. Le cortège, à travers les parcs Sismondi et Stagni, était tout aussi festif. La soirée s'est poursuivie au son des fanfares et de l'orchestre live, tandis que les divers stands proposaient de la restauration en tout genre.



Pour son dernier spectacle, l'Ensemble Variante a adapté la musique de Piotr Ilitch Tchaïkovski à un concert au piano à quatre mains, celles de **Christophe Sturzenegger et Julie Fortier**. **Marion Fontana** a chanté et conté l'histoire du **Casse-Noisette** en s'inspirant des écrits d'Alexandre Dumas. Aux mots et à la mélodie s'ajoutent les illustrations de **Delphine Jacquot**, pour une immersion complète dans le monde féérique de Casse-Noisette. Le personnage qui donne son nom à cette histoire est un jouet offert à une fillette par son oncle le jour de Noël. Son frère jaloux brise l'objet, qu'elle répare soigneusement. La nuit venue, le Casse-Noisette prend vie et entraîne la fillette dans une aventure où ils affrontent le roi des rongeurs. Le jeudi 30 novembre, ce sont les élèves qui ont pu découvrir ce beau spectacle en journée, puis le tout public en soirée.

Pressés d'offrir des friandises aux enfants de Chêne-Bougeries, **Saint-Nicolas** et le **Père Fouettard** y ont fait leur halte, le mercredi 6 décembre. Après un magnifique cortège aux flambeaux et quelques chants entonnés par le chœur Arte Musica, les familles ont dégusté la soupe et les marrons entourés des autorités communales, tandis que d'autres se faisaient photographier avec Saint-Nicolas.

Les élèves de la commune, en classes de 1P à 4P, ont pu découvrir le 14 mars « **Le grand voyage d'une toute petite lutine** », un conte fantastique et initiatique. Accompagnée de son accordéon, **Stéphanie Jornod** les a embarqués dans le voyage d'une toute petite lutine pas comme les autres. Ce spectacle drôle et tendre pour les petits s'est soldé par une rencontre en pied de scène avec l'artiste et tous les personnages.



La 21^e édition du **festival Marionnettes & Cie** s'est tenue les 20 et 21 avril 2024. Au programme des festivités, trois spectacles à découvrir pour les enfants dès 3 ans, mais aussi un parcours de la marionnette, comprenant divers ateliers pour découvrir le monde de la marionnette en bricolant et en manipulant. Fortement apprécié du public, le festival a rencontré un grand succès, comme de coutume, grâce à l'organisation conjointe de l'événement, entre la commune et la Cie des Croquettes.

MANIFESTATIONS OFFICIELLES

Afin de célébrer l'élection de **Delphine Bachmann**, résidente de Chêne-Bougeries, au Conseil d'État, une cérémonie a été donnée en son honneur le 26 juin. Cette manifestation officielle a accueilli la vice-présidente du Conseil d'État, **Nathalie Fontanet**, le Conseil administratif de Chêne-Bougeries in corpore, de nombreuses autorités genevoises ainsi que la population chenoise sur la place Colonel-Alfr. Audéoud. **Jean-Michel Karr**, maire, a prononcé un discours à l'attention de l'heureuse nouvelle élue, tout comme Nathalie Fontanet, puis une séance de photographies officielles a précédé un cocktail convivial.

Le 3 octobre 2023, le **Mérite Chênois 2023** a été attribué à **Christian Vellas**, journaliste, écrivain et romancier, pour son engagement culturel, notamment à travers ses ouvrages historiques sur Genève. Après le discours de **Jean-Michel Karr**, maire, le méritant a pris la parole afin de remercier les autorités. Quelques intermèdes musicaux ont été brillamment interprétés par Pierre Alain, célèbre auteur, compositeur et interprète conchois, accompagné au chant par son épouse Cristou. Cette soirée fut également l'occasion pour **Marion Garcia Bedetti**, conseillère administrative, de rappeler les fondements du Mérite Chênois à l'assemblée dont faisaient partie les nouveaux naturalisés de la commune. Une réception a agrémenté la soirée.

L'année 2024 débutant, les autorités communales ont eu le plaisir de convier à la Salle communale Jean-Jacques Gautier, le 9 janvier, les corps constitués, les associations et personnes nouvellement installées dans la commune ainsi que les nouveaux citoyens pour le traditionnel **Apéritif des vœux**. Celui-ci a été animé en musique par l'Harmonie La Lyre de Chêne-Bougeries.

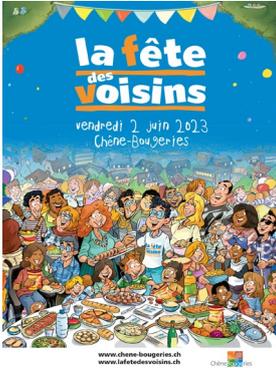


Réception en l'honneur de Delphine Bachmann – 26 juin 2023

Nathalie Fontanet, Delphine Bachmann, Jean-Michel Karr, Florian Gross, Marion Garcia Bedetti

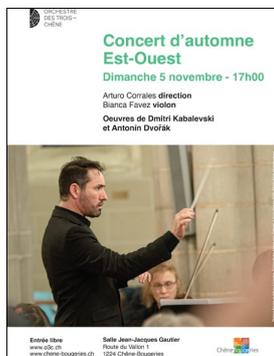
COLLABORATIONS INTERCOMMUNALES ET PROJETS TRANSVERSAUX

Depuis janvier 2022, la Commune de Chêne-Bougeries propose deux fois par mois des prêts de documents pour adultes, enfants et adolescents via le **bibli-o-bus**. Ce service est proposé par la Ville de Genève, en collaboration avec l'association des communes genevoises et les bibliothèques municipales. Depuis le 1^{er} janvier 2024, le bibli-o-bus a pris ses nouveaux quartiers devant l'EMS Clair Bois-Gradelle, sis chemin du Pré-du-Couvent 3a.



Célébrée les 2 juin 2023 et 31 mai 2024, la **Fête des Voisins** est un événement national qui invite les citoyens à se retrouver dans les immeubles, les chemins ou les jardins pour partager un moment de convivialité afin d'enrichir les relations de bon voisinage. La Commune de Chêne-Bougeries a, comme de coutume, proposé à ses habitants des prêts de tables et de bancs pour faciliter ces rassemblements.

L'**Orchestre des Trois-Chêne**, subventionné par les trois communes chénoises et dirigé par **Arturo Corrales**, a offert le dimanche 5 novembre, un magnifique concert intitulé « Et Jules » avec **Bianca Favez**, soliste violon. Cette formation symphonique active dans la région genevoise compte une septantaine de musiciens.



Les Promotions citoyennes consistent à réunir les jeunes ayant atteint leur majorité civique durant l'année. Organisées à tour de rôle par les trois communes chénoises, elles ont eu lieu le 9 novembre à la Salle communale Jean-Jacques Gautier. Ce fut l'occasion pour **Jean-Michel Karr**, maire, de prononcer un discours de bienvenue dans le monde « adulte » adressé aux invités. La soirée s'est poursuivie avec un cocktail dînatoire et un concert de musique rock interprété par des élèves du Collège Claparède.



Promotions citoyennes – novembre 2023

Beatriz de Candolle, maire de Chêne-Bourg, Jean-Michel Karr, maire de Chêne-Bougeries et Pascal Uehlinger, maire de Thônex

TERRITOIRE, BIODIVERSITÉ ET MOBILITÉ

Le Service du territoire, de la biodiversité et de la mobilité est composé d'un responsable de service à temps plein et de cinq collaboratrices à temps partiel.

Le service a pour missions le suivi, la mise en œuvre et l'observation de la planification urbaine, de la biodiversité et de la mobilité sur le territoire communal.

Les tâches et projets principaux incluent :

- L'élaboration et la mise en œuvre du PDCom
- La rénovation/reconstruction du Village de Chêne-Bougeries
- Le pilotage et le suivi d'études de planifications communales (équipements publics, aménagements de l'espace public, étude mobilité...)
- La mise à jour de l'Inventaire Cantonal des Arbres (ICA)
- La mise en œuvre du programme « + 1 000 arbres en 10 ans à Chêne-Bougeries »
- Le lancement de microprojets nature en ville (potager urbain, Sentier nature, microforêt...)
- La sensibilisation du public aux enjeux environnementaux (Conférences nature et environnement, Sentier nature, La Nuit est Belle)
- L'étude des dossiers en autorisation de construire, la rédaction des préavis communaux et les déclarations d'infractions en matière d'autorisation de construire
- Le suivi de tous les projets planifiés par le Canton sur le territoire de la commune (Projet d'agglo – Grand-Genève, plans localisés de quartier et plans de site ; renaturation des cours d'eau ; Axe Frontenex, route de Chêne...).

Le service accompagne également le suivi de nombreuses études et projets concernant le patrimoine bâti de la commune (évaluation des possibilités d'affectation, relocalisation d'activités, rénovation et agrandissement des écoles publiques communales, construction de crèches).

Dans le cadre des dossiers planifiés par le Canton, le service collabore avec les Services de l'État au travers des projets cités plus haut, ainsi que les Hautes Écoles romandes, notamment par le suivi de projets d'étudiants.

De plus, le service accorde beaucoup d'importance et de temps pour répondre aux questions des habitants par téléphone concernant les autorisations de construire, mais également concernant les travaux en cours, le soin aux arbres, etc.

TERRITOIRE

Plan directeur communal 2035 et Plan directeur des chemins pour piétons

Le Plan directeur communal a été adopté par le Conseil municipal le 18 novembre 2021 et approuvé par le Conseil d'État le 22 mars 2022.

Cette approbation a cependant fait l'objet de réserves portant sur :

- La stratégie de densification de la zone 5
- Les principes d'aménagement et les mesures inscrites au chapitre 4.3 concernant le Secteur Malagnou-Paumière-Werner
- Les orientations concernant le Secteur du Moulonais figurant au chapitre 4.10.2.

Les chapitres concernant les secteurs de développement de Malagnou-Paumière-Werner et du Moulonais devront être revus dans le cadre des processus de développement des secteurs, en collaboration avec l'Office de l'urbanisme. En effet, les principes d'aménagement proposés par la Commune dans ces deux secteurs ne correspondent pas aux velléités de développement du Canton telles que décrites dans son Plan directeur cantonal 2030.

La Stratégie zone 5 a, quant à elle, fait l'objet d'une mise à jour afin de la mettre en conformité avec l'article 59 al. 4 de la Loi sur les constructions et installations diverses et lever la réserve du Conseil d'État. Cette mise à jour partielle du PDCom a fait l'objet d'une consultation publique entre le 6 juin et le 6 juillet 2023. Puis, le Conseil municipal a adopté ce document lors de sa séance ordinaire du 14 décembre 2023. À la suite de cette validation, le Conseil d'État a approuvé le document le 17 avril 2024.

Village de Chêne-Bougeries

Depuis 2018, le village de Chêne-Bougeries fait sa mue. Concomitamment au démarrage du chantier B+C, les premières livraisons de logements issus du chantier A ont été inaugurées en mars 2022.

Au total, la Commune a investi près de 34'248'000 fr. pour reconstruire et rénover le village, soit :

- 11'298'000 fr. pour le Chantier A
- 22'950'000 fr. pour le Chantier B+C.

Ces montants correspondent uniquement aux coûts des travaux, et ne font pas référence aux études antérieures (Plan de site, image directrice, concours SIA 142).

La rénovation/reconstruction du village de Chêne-Bougeries va doter la commune de 36 nouveaux logements, dont 6 chambres pour étudiants, de 8 arcades commerciales, ainsi que de 2 restaurants dont la réouverture de l'historique « Café de la Fontaine » situé à la rue de Chêne-Bougeries 27. De plus, des espaces pourront être mis à disposition des associations.

La vision urbanistique du village de Chêne-Bougeries ne se traduit pas uniquement par les chantiers de rénovations/reconstructions évoqués précédemment. Le vote d'un crédit de 565'000 fr. par le Conseil municipal lors de sa séance de mars 2023 a permis de lancer le concours de projet d'aménagement des espaces publics du village de Chêne-Bougeries (concours SIA 142).

Ce processus a abouti en avril 2024 par l'annonce, par Jean-Michel Karr, conseiller administratif délégué et initiateur des travaux de rénovation du village, des lauréats du concours : un groupement conduit par Marine Girault du bureau Urbanité associé au bureau AB Ingénieurs. Symbole de l'avancement du projet de réhabilitation, l'exposition des projets rendus dans le cadre du concours s'est tenue dans les locaux rénovés du Café de la Fontaine.

Le futur espace public intègre le cœur de l'îlot du village, le chemin de la Fontaine, le chemin du Pont-de-Ville et une portion du chemin De-La-Montagne. À ce jour, le coût des travaux liés à cet espace public est estimé à 3'700'000 fr.

Avec la récente rénovation de la rue de Chêne-Bougeries entreprise par le Canton, ce quartier jouira d'une vraie qualité urbaine, avec commerces et restaurants de part et d'autre de la rue, offrant une diversité de services de proximité non seulement pour les habitants du quartier mais également pour les personnes de passage.

Secteur Malagnou / Paumière

La planification du secteur Malagnou / Paumière a été relancée à l'automne 2021 sous l'impulsion des propriétaires souhaitant développer leurs parcelles.

En 2012, ce secteur a été déclassé en ZD3 à l'initiative de l'État de Genève, propriétaire de la parcelle dite de l'ancien Institut de zoologie (885), et malgré l'opposition de la Commune. Les parcelles concernées par le déclassement (2133, 2134, 883, 884, 885) ainsi que celle de la FLPAI qui les jouxte (886), ont depuis fait l'objet de multiples études et avant-projets :

- 2015 - Grand Projet Chêne-Bourg-Chêne-Bougeries (fin des études)
- 2015 – Projet de l'Association des Intérêts de Conches
- 2016 – Avant-projet de PLQ nuvolab (État de Genève).

L'ensemble de ces projets doit aujourd'hui être réexaminé à l'aune des enjeux actuels. Afin d'encadrer le processus de planification, l'État de Genève a lancé un processus de concertation regroupant l'ensemble des acteurs concernés (propriétaires, autorités publiques, associations de quartier). Dans le cadre de ce processus, la Commune a notamment défendu le maintien des cordons boisés et des arbres majeurs du site, ainsi que la maximisation des surfaces de pleine terre et la construction d'un établissement scolaire. La concertation a permis d'aboutir à un consensus de l'ensemble des acteurs pour l'établissement de 10 principes d'aménagement pour le futur développement de ce périmètre.

Dans sa séance du 8 février 2024, le Conseil municipal a voté un crédit d'études de 525'000 fr. pour permettre à la Commune de participer à l'élaboration d'une convention de réalisation engageant tous les partenaires, ainsi que pour cofinancer les études qui mèneront à l'établissement d'un plan localisé de quartier.

Afin de renforcer son statut dans le cadre de la suite du processus et défendre pleinement l'ensemble de ses intérêts, la Commune souhaite acquérir du foncier, qui lui permettra notamment de réaliser un groupe scolaire complet de 16 classes.

Plan de site Grange-Falquet

Un plan de site d'initiative cantonale est en cours d'élaboration dans le périmètre « Grange-Falquet », lequel abrite un patrimoine naturel et architectural de valeur considérable. Le mandat d'élaboration pour ce plan d'affectation a été lancé fin 2023. Il est co-porté par la Commune, concrétisant ainsi une mesure de protection du patrimoine prévue par son PDCom.

La phase dite de diagnostic, menée jusqu'à l'été 2024, a permis d'établir un état des lieux très détaillé du périmètre à l'étude, incluant notamment aux chemins des Voirons et du Mont-Blanc, un lotissement dû à Jean-Marie Puthon, apparu entre la fin du XVIIIe et le début du XIXe siècle et dont les bâtiments présentent des valeurs élevées au recensement architectural du canton.

Ce plan de site est mené en concertation avec les propriétaires concernés, à l'attention desquels des ateliers de réflexion et des visites de site ont été organisés durant l'année 2024, afin d'affiner encore les connaissances du quartier à l'aune des regards et des usages d'aujourd'hui.

La phase d'avant-projet de plan de site débute au deuxième semestre 2024.

Place Rigaud

Malgré un aménagement récent, mené entre 2017 et 2018 dans le cadre de la réalisation du PLQ n°29701, la place Rigaud est inadaptée aux usages des habitants du quartier et aux enjeux de la transition. Le sol y est largement imperméabilisé et l'arborisation se limite à la périphérie de la place ; il en résulte un îlot de chaleur infréquentable durant la période estivale. L'offre ludique est insuffisante et ne s'adresse qu'aux plus grands enfants. La topographie du site, en pente douce en direction de la route J.-J. Rigaud (futur Axe Frontenex), pose des problèmes de sécurité en lien avec les jeux de ballon notamment.

Riverains et usagers de la place ont relevé l'ensemble de ces problèmes à l'attention de la Commune en déposant, le 2 octobre 2022, une pétition demandant son réaménagement. En parallèle, la Commune, dans le cadre de son programme « +1000 arbres en dix ans », faisait le constat que cette place – en pleine terre sous l'enrobé bitumineux – est dotée d'un très fort potentiel de plantation.

Souhaitant mettre à profit l'élan de mobilisation des habitants, la Commune a lancé fin 2023 une démarche participative pour le réaménagement de la place Rigaud. Trois ateliers ont été menés au printemps 2024, qui ont permis aux habitants de constituer leur « cahier des envies », une forme de cahier des charges qui permettra de guider l'élaboration du projet. Les ateliers ont également permis d'imaginer et mettre en forme des aménagements transitoires incluant des plantations en bacs et du mobilier temporaire, qui ont été mis en place début juillet 2024.

Le processus de projet démarrera au deuxième semestre 2024. De nouveaux ateliers participatifs accompagneront son élaboration.



Atelier II « manifestations des envies » - mai 2024

Nant du Moulonais

L'Office cantonal de l'eau (OCEau) mène des études en partenariat avec les Communes de Chêne-Bougeries, Vandœuvres et Coligny afin d'élaborer et réaliser des mesures de sécurisation contre les risques de crues du Moulonais.

Sur le territoire de la Commune de Chêne-Bougeries, le ruisseau est actuellement canalisé et enterré depuis le chemin des Buclines et l'aval de la route Jean-Jacques-Rigaud, ainsi qu'entre le chemin De-La-Montagne et l'embouchure du Nant dans la Seymaz. L'ouvrage d'engouffrement situé au niveau du chemin De-La-Montagne était sous-dimensionné et présentait des risques d'inondation en cas de crues. Des travaux de sécurisation ont donc été entrepris en 2024 pour y remédier et améliorer l'accessibilité de l'ouvrage à des fins d'entretien par la Commune.

Dans la mesure où seule une renaturation ou remise à ciel ouvert permettrait de régler complètement les problématiques liées aux crues centennales du Nant du Moulonais, l'OCEau et la Commune étudient actuellement la possibilité d'une mise à ciel ouvert du cours d'eau sur le chemin de Glandon, comme prévu par le PDCom.

Planification territoriale 2014/2025

Depuis plusieurs années, l'augmentation de la population de Chêne-Bougeries est soutenue. Aujourd'hui, le nombre d'habitants a dépassé les 13 500. D'ici à 2025, le nombre de logements qui sera mis à disposition est de 675, concentré sur 4 projets et correspondant à environ 1 300 habitants supplémentaires.

Cette prévision à 2025 ne tient pas compte des logements produits en zone 5. Aujourd'hui, cette zone connaît un ralentissement dans son développement, lequel dû au changement de la législation, mais également à l'intégration dans le PDCom de Chêne-Bougeries d'une stratégie d'évolution de la 5e zone qui permet de mieux cadrer son développement.

Il est fort probable que Chêne-Bougeries comptera, d'ici à la fin 2025, près de 15 000 habitants. Cette augmentation pousse à penser la planification communale différemment, en prévoyant notamment, dans chaque projet en zone de développement, des équipements et des espaces publics pour les futurs habitants de Chêne-Bougeries.

Autorisations de construire

186 préavis pour des demandes en autorisation de construire ont été traitées par le Service du territoire durant la période comprise entre le 1^{er} juin 2023 et le 31 mai 2024. Ce nombre est légèrement inférieur à celui de l'année précédente.

La mise à jour de la stratégie d'évolution de la zone 5 ayant été approuvée le 17 avril 2024, les acteurs fonciers et de la promotion immobilière ont majoritairement déposé des procédures accélérées (APA) ne sollicitant aucune dérogation. Ce processus d'instruction laisse aux communes 15 jours pour se prononcer sur les dossiers, ce qui a pour conséquence de mettre davantage de pression sur les administrations communales.

L'approbation tardive de la mise à jour du PDCom 2035 par le Conseil d'État a engendré, pour les acteurs fonciers et de la promotion immobilière, une attente en vue de connaître les conditions permettant de solliciter une dérogation selon l'art. 59 al. 4 LCI concernant l'augmentation possible de l'indice d'utilisation du sol. Ceci permet d'expliquer la légère diminution de dossiers traités par le service.

Depuis l'approbation de la mise à jour du PDCom 2035, la Commune, en l'absence de demande, n'a pas encore accordé de dérogation à l'indice d'utilisation du sol.

Au total, 224 requêtes différentes ont été déposées sur le territoire communal, dont 103 requêtes transmises à la Commune par l'Office des autorisations de construire, générant ainsi 186 préavis. Cette différence s'explique car un dossier peut être préavisé plusieurs fois au cours de l'année. Dès lors, le nombre de requêtes non transmises à la Commune s'élève à 121, soit 54% des requêtes déposées. Une augmentation de 41 requêtes non transmises à la Commune est constatée par rapport à l'année précédente. Ce chiffre est en constante hausse. Il est important de souligner que 107 de ces dossiers sont des procédures accélérées.

Durant cette période, il sied de préciser que la Commune a déposé 22 requêtes tous types confondus pour des projets communaux.

Nombre et type de requêtes déposées au Département

Demande préalable	Demande définitive	Procédure accélérée	Demande de démolition	Demande de démolition accélérée	Total
2	54	148	16	4	224
1 %	24 %	66 %	7 %	2 %	100%

Nombre et type de requêtes traitées par le service

Demande préalable	Demande définitive	Procédure accélérée	Demande de démolition	Demande de démolition accélérée	Total
2	44	41	13	3	103
2 %	42,5 %	40 %	12,5 %	3%	100% (46%)

Nombre et type de requêtes non transmises à la Commune

Demande préalable	Demande définitive	Procédure accélérée	Demande de démolition	Demande de démolition accélérée	Total
0	10	107	3	1	121
0%	8%	88%	3%	1%	100% (54%)

Nombre et nature des préavis formulés par le service

Préavis favorable	Préavis favorable sous réserve	Demande de complément	Préavis défavorable	Pas de préavis communal	Total
6	46	69	63	2*	186
3 %	25 %	37 %	34 %	1%	100%

**L'OAC n'a pas souhaité accorder à la Commune de délai supplémentaire en raison de nombreuses demandes de compléments des services du Département nécessitant le renvoi des deux dossiers.*

Patrimoine

Cinq demandes de l'Office du patrimoine et des sites pour l'inscription à l'inventaire des immeubles dignes d'être protégés ont été traité par la Commune durant la période comprise entre le 1^{er} juin 2023 et le 31 mai 2024. Neuf bâtiments concernés ont reçu un préavis favorable.

BIODIVERSITÉ

Arborisation

Programme « +1000 arbres à Chêne-Bougeries en 10 ans »

La Commune poursuit activement la mise en œuvre du programme +1000 arbres par une démarche transversale impliquant plusieurs services communaux.

Plantation sur domaine communal

Depuis 2021 jusqu'au printemps 2024, ce sont 156 arbres qui ont été plantés, soit une moyenne de 50 arbres par saison de plantation.

Une plantation en face de la déchetterie de Mirany avec plusieurs strates de végétation a été mise en place et réalisée en collaboration avec le Service des parcs et promenades et avec la participation des élèves de l'école primaire du Belvédère. Un projet porteur de sens, voué à renaturer un lieu et à sensibiliser les élèves à la thématique environnementale.

Plantation sur domaine privé

La directive des conditions d'octroi pour une participation communale relative aux projets de plantation d'arbres sur fonds privés a été adaptée afin de donner suite à la première année de mis en œuvre du programme.

Au total, depuis le lancement à l'automne 2022 du programme + 1000 arbres en 10 ans à Chêne-Bougeries sur fonds privé, ce sont 119 arbres qui ont été plantés, soit une moyenne de 60 arbres par saison de plantation.

Au total sur le domaine privé et public, 275 arbres ont été mis en terre.



Plantation à Mirany avec les élèves de l'école du Belvédère

Abattages

La Commune poursuit sa politique visant à minimiser au maximum les abattages d'arbres sur son territoire. La stratégie mise en place sur les parcelles dont elle est propriétaire (DP communal, parcelles privées et publiques communales) est la suivante :

- Il ne peut y avoir abattage d'un arbre qu'en cas de danger ou de problèmes sanitaires et mécaniques avérés- une analyse par le Service Territoire, biodiversité et mobilité est systématiquement réalisée.
- En cas d'abattage, les fûts sont maintenus à la verticale et le reste du bois entreposé en tas.
- Le bois n'est plus exporté. Il est maintenu à proximité de l'arbre et souvent valoriser en haies sèches, en refuges pour la faune ou en mulch.
- Même en l'absence d'obligation de compensation pour certain abattage, un projet de replantation est mis en place la saison suivante.

Planification

Parc de la prairie de la Bessonnette

Depuis 2019, la Commune de Chêne-Bougeries est propriétaire d'un ensemble de parcelles anciennement propriété de la famille Gautier. Ainsi, elle travaille sur différents scénarios de planification visant à valoriser ces parcelles.

Actuellement, ces dernières sont entretenues par un exploitant agricole qui utilise la prairie comme fourrage et y laisse pâturer ses moutons à la fin de l'été. Afin de respecter cette pratique agricole qui disparaît peu à peu du tissu urbain, la Commune a décidé d'ouvrir le parc au public le 3 juillet 2023. L'ouverture du parc de la prairie de la Bessonnette est conditionnée au respect d'un règlement d'usage visant à garantir la tranquillité de ce milieu riche en biodiversité. De plus, afin de pouvoir fermer le parc la nuit, un unique accès sera permis par le portail principal.



Parc de la prairie de la Bessonnette

Plan de gestion différencié

En collaboration avec le Service des parcs et promenades, l'élaboration d'un plan de gestion différenciée a été menée en 2023. La gestion différenciée consiste à appliquer aux différentes surfaces des espaces publics communaux, des pratiques d'entretien répondant aux principes du développement durable (conciliation des enjeux environnementaux, économiques et sociaux).

La commune de Chêne-Bougeries compte près de 12 hectares d'espaces publics communaux gérés par le service des parcs et promenades, lequel s'est engagé dans une démarche de gestion différenciée des surfaces herbacées, arbustives, plantées et fleuries dans le but de répondre aux enjeux suivants :

- Favoriser la biodiversité dans les espaces publics
- Utiliser les ressources naturelles de façon raisonnée
- Réduire les coûts engendrés par l'entretien des espaces verts
- Optimiser l'entretien de ces surfaces
- Améliorer le cadre de vie en diversifiant les surfaces vertes de la commune
- Sensibiliser à la gestion différenciée.

La gestion différenciée s'est échelonnée en quatre étapes :

- Un état des lieux de l'existant
- L'analyse de l'état actuel
- La définition des objectifs
- L'élaboration d'un programme d'actions.

Cette démarche exemplaire a permis de mettre en évidence une série de mesures à planifier sur le court, le moyen et le long terme. Ces dernières seraient tout à fait reproductibles sur les parcelles privées.

Sensibilisation et participation

Potager

Le projet pilote du potager urbain, géré depuis 2022 par l'association Amis du potager, a rencontré un vif succès dès son lancement la même année. Le jardin a depuis déménagé deux fois ; depuis mai 2024, il se trouve sur une parcelle récemment acquise par la Commune, sise chemin du Domaine-Patry 6.

Sentier nature

Le Sentier nature a été inauguré le 4 septembre 2021. Né d'une initiative de la Commission nature et environnement et accepté à l'unanimité par le Conseil municipal, il a été réalisé en collaboration avec les écoles primaires de la commune.

Les élèves ont travaillé sur différents thèmes floristiques et faunistiques permettant de les sensibiliser à l'importance de la promotion de la biodiversité. Leur travail en classe, effectué en collaboration avec des enseignants et un mandataire spécialisé en environnement et botanique, a permis de créer la matière première (dessins, explications, petits jeux) de 10 panneaux didactiques sur des thèmes tels que les corridors biologiques, la vie du sol, les haies ou encore les abeilles et les mares.



*Sentier nature
de Chêne-Bougeries*

Au début du mois de mars 2020, ces panneaux ont été installés le long de trois « boucles » propices à la balade, réparties du nord au sud du territoire communal. Ces trois parcours sont balisés par un marquage au sol à l'effigie d'un écureuil, animal-symbole du Sentier nature de Chêne-Bougeries. Pour guider les promeneurs et communiquer des informations complémentaires sur le sentier et la commune, un flyer a été édité et mis à disposition du public à la mairie et sur le site [Internet communal](#).

Le Service territoire, biodiversité et mobilité a lancé une étude afin de connaître la fréquentation et la notoriété du Sentier Nature. Le sondage réalisé a ainsi pu mettre en évidence qu'une valorisation et une promotion du sentier seraient bienvenues pour la population.

Ainsi, pour la deuxième année consécutive, des animations ont eu lieu dans le cadre de **la Fête de la Nature** sur les postes phares du Sentier Nature. Du 22 au 26 mai 2024, des balades « nature » animées par l'association Naries ont permis de faire découvrir ou redécouvrir ce sentier au public.



Fête de la Nature – mai 2024

Pollution lumineuse

La Commune poursuit son plan contre « la pollution lumineuse », en entreprenant notamment les actions suivantes :

- Suppression définitive des éclairages sous les marronniers de la place Colonel-Alfr. Audéoud
- Suppression des deux mâts d'éclairage dans le parc Stagni
- Remplacement des mâts d'éclairage publics traditionnels par des mâts « intelligents » avec variation de l'intensité lumineuse au moment du passage d'un véhicule ou piéton - en cours
- Élaboration d'un plan lumière avec étude de la trame noire communale - en cours.

Par ailleurs, le Conseil administratif n'accorde aucune dérogation concernant les enseignes lumineuses privées entre 22h et 6h.



La Nuit est Belle

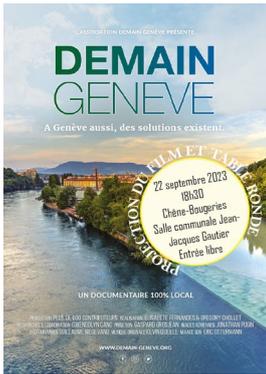
La Commune participe activement à chaque édition de l'événement « La Nuit est Belle », initiative transfrontalière d'extinction de l'éclairage public qui mobilise une fois par année toutes les communes du Grand Genève.

Cet événement a été reconduit le 22 septembre 2023, en collaboration avec les communes de Thônex et Chêne-Bourg. Au programme : une conférence du Dr Gaël Ottoni de l'Université de Genève (UNIGE) « Un univers à grande échelle », suivie de la découverte d'un planétarium, un dôme sphérique sur lequel est projetée une reproduction du ciel.

Guide de survie

Le « guide de survie » sur la pollution lumineuse, réédité en 2022, est disponible au guichet de la mairie et également téléchargeable en ligne sur le [site Internet communal](#). Il est par ailleurs également mis à disposition d'autres collectivités publiques sous licence Creative Commons (BY 4.0) ; plusieurs communes ont ainsi pu le distribuer à leurs habitants.





Conférences nature et environnement

La Commission nature et environnement a souhaité mener une nouvelle démarche au programme de sensibilisation de la population à l'environnement en proposant davantage d'atelier "pratiques ou balades à thèmes".

La dernière conférence s'est déroulée le 22 septembre 2023 et portait sur la projection du film « Demain Genève ». S'en est suivie une discussion sur l'évolution des différentes initiatives présentées dans le film, ainsi que des initiatives actuelles dans le domaine de l'agriculture. En présence du coréalisateur Gregory Chollet, et des acteurs du monde paysan genevois, Thomas Descombes et Reto Cadotsch.

Renseignements à la population

Le Service du territoire, de la biodiversité et de la mobilité est également à la disposition des habitants de la commune pour toute question liée à l'arborisation et à la biodiversité.

Les questions liées à l'arborisation sur domaine privé reviennent régulièrement et concernent directement les habitants, que ce soit pour des questions de sécurité ou de bon voisinage.

MOBILITÉ

Subventions communales

Subvention pour l'achat de vélos à assistance électrique

Dans le cadre de sa politique communale en matière de mobilité douce, la Commune promeut l'usage du vélo en allouant une subvention de 250 francs à l'achat d'un vélo à assistance électrique neuf, ne dépassant pas 25km/h. En 2023, 130 subventions vélos ont été octroyées.

Subventions TPG

Les cartes de paiement sans contact TPGpay, en vente au guichet de la mairie, sont subventionnées par la Commune à hauteur de 10 francs par mois, par ménage et demeurent réservées exclusivement aux citoyens en âge AVS.

En 2023, une moyenne mensuelle de 35 cartes a été rechargée au tarif préférentiel de 20 francs au lieu de 30 francs.

Également en partenariat avec les TPG, la Commune offre une participation financière de 200 francs aux juniors (entre 15 et 24 ans inclus) et aux seniors (dès l'âge de l'AVS), à faire valoir sur l'achat d'un abonnement annuel de transports publics.

En 2023, pas moins de 585 juniors et 643 seniors ont bénéficié de cette offre.

Carte journalière « commune » CFF

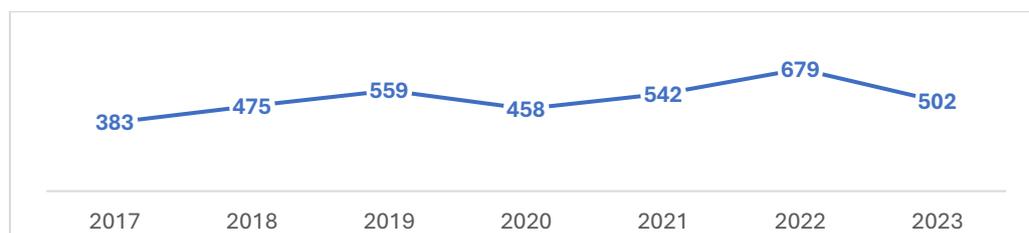
Le Conseil administratif a reconduit en 2023, la vente de cartes journalières CFF 2e classe au prix de 45 francs. Un total de 2'342 cartes a ainsi été vendues.

Depuis janvier 2024 et dans le cadre de la nouvelle offre contingentée des CFF disponible auprès des communes et des villes, les cartes journalières sont devenues nominatives. Elles permettent de voyager une journée entière dans toute la Suisse à partir de 39 francs. Un rabais de 50% est accordé aux habitants de la commune uniquement sur le prix d'une carte journalière en 2e classe et sur présentation d'un abonnement CFF demi-tarif. L'achat des cartes disponibles s'effectue obligatoirement à la réception de la mairie ; elles peuvent être vendues de 6 mois à un jour avant la date de voyage souhaitée.

Mobility : le car sharing en toute facilité

L'utilisation du véhicule Mobility situé à la Salle communale Jean-Jacques Gautier est en constante progression. Plus de 670 réservations ont été réalisées en 2022, contre 383 en 2017. Au cours de l'année, le véhicule Renault Zoé a été remplacé par une VW Golf ID 3 Pro.

Nombre de réservations entre 2017 et 2023



Planification communale

Réaménagement de l'espace rue sur plusieurs tronçons communaux, en relation avec leurs mises en séparatif

Le Conseil administratif a lancé plusieurs études visant à la mise en séparatif des canalisations d'eaux usées et d'eaux claires, afin de répondre aux objectifs énoncés dans le concept général d'évacuation des eaux (PGEE), d'entente avec l'Office cantonal de l'eau (OCEAu).

L'opportunité de ces futurs travaux a été l'occasion de repenser l'aménagement de l'espace public rue, tant sur le plan paysager que sur le plan de la mobilité, sur les tronçons suivants :

- Avenue de l'Ermitage
- Chemin Saladin – Chemin De-Gasparin – Chemin des Fourches – Chemin David-Munier
- Chemin des Flombards – Chemin de la Gradelle (partie nord)
- Chemin Castan

Dans ce contexte et dans le cadre d'une procédure AIMP (accord intercantonal sur les marchés publics) de gré à gré, des offres ont été sollicitées pour la réalisation des différentes études nécessaires à la réalisation de ces projets (phases SIA 21 à 33).

Les études ont démarré et sont toujours en cours, avec comme objectif de finaliser la phase SIA 33 d'ici fin 2024, pour ensuite pouvoir déclencher un vote de crédit d'investissement et de financement pour les travaux à réaliser. Étant précisé que pour l'heure, seuls les travaux de l'avenue de l'Ermitage pourront débiter rapidement. Les trois autres projets étant soumis aux contraintes de réalisation de l'axe Frontenex qui a débuté durant l'été 2024 et pour une durée de 2,5 ans.

Création de seuils de ralentissement au chemin Naville

En 2020, un crédit d'investissement et financement a été voté pour permettre la réalisation de seuils traversant, afin d'apaiser les vitesses et de sécuriser davantage cet axe très emprunté par les TIM (Transport individuel motorisé).

La dépose d'une autorisation de construire en décembre 2023 a marqué le début du processus, suivie de près par un appel d'offres ciblé vers quatre entreprises compétentes, pour aboutir finalement à une réalisation des travaux en avril 2024.

Planification cantonale

Axe Frontenex – Le chantier a débuté

Le chantier de l'axe Frontenex, projet pour lequel le Conseil municipal a voté, lors de sa séance ordinaire du 16 février 2023, un crédit d'investissement et de financement s'élevant à 21'000'000 francs TTC, a démarré en juillet 2024, avec une fin des travaux estimée à l'automne 2027.

Pour rappel, ce projet consiste à développer une liaison en transports collectifs de 6km de long entre le nouveau quartier de Belle-Terre et la gare des Eaux-vives. Cet axe offrira à la région une ligne de bus directe jusqu'à l'aéroport, ainsi qu'une autre en direction de l'hôpital.

Ce projet d'envergure comprendra également :

- La réalisation d'aménagements routiers avec des voies de bus en site propre par tronçons
- L'amélioration et augmentation des aménagements cyclables
- L'installation de nouveaux éclairages publics
- L'intégration au site renforcé avec des aménagements paysagers (bande centrale végétalisée, plantations spécifiques pour une meilleure résistance à la chaleur, plantations de chênes chevelus)
- Renouvellement des réseaux en sous-sol (SIG et collecteurs)
- La pose de revêtements phono absorbants pour diminuer le bruit routier.

Les bus de cette nouvelle ligne seront dotés de la technologie TOSA (trolleybus optimisation du système d'alimentation), développée en collaboration entre les TPG, l'Office cantonal de la promotion des industries et des technologies, les SIG et le groupe ABB.

Requalification de la route de Chêne et assainissement des collecteurs communaux – appel d'offres

Les études de faisabilité réalisées par le Canton pour la requalification de la route de Chêne et par la Commune pour la partie assainissement des collecteurs étant terminées, un appel d'offres conjoint canton/commune a été lancé en avril 2024, afin de mandater une équipe pluridisciplinaire pour réaliser les prestations allant de l'étude d'avant-projet jusqu'à la réalisation du projet (SIA 31 à 53).

Pour rappel, les enjeux de ce projet sont :

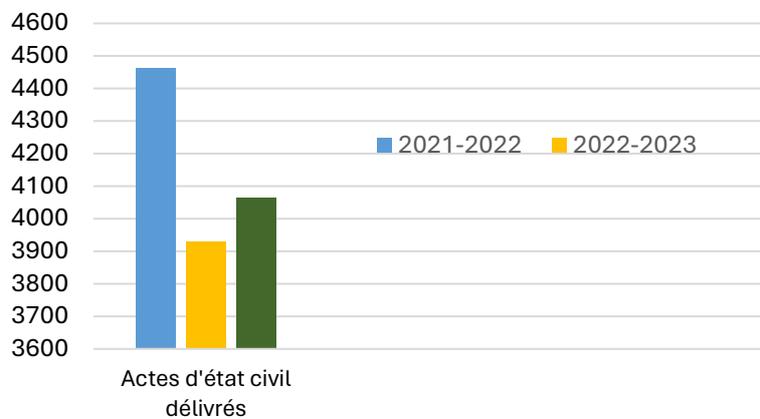
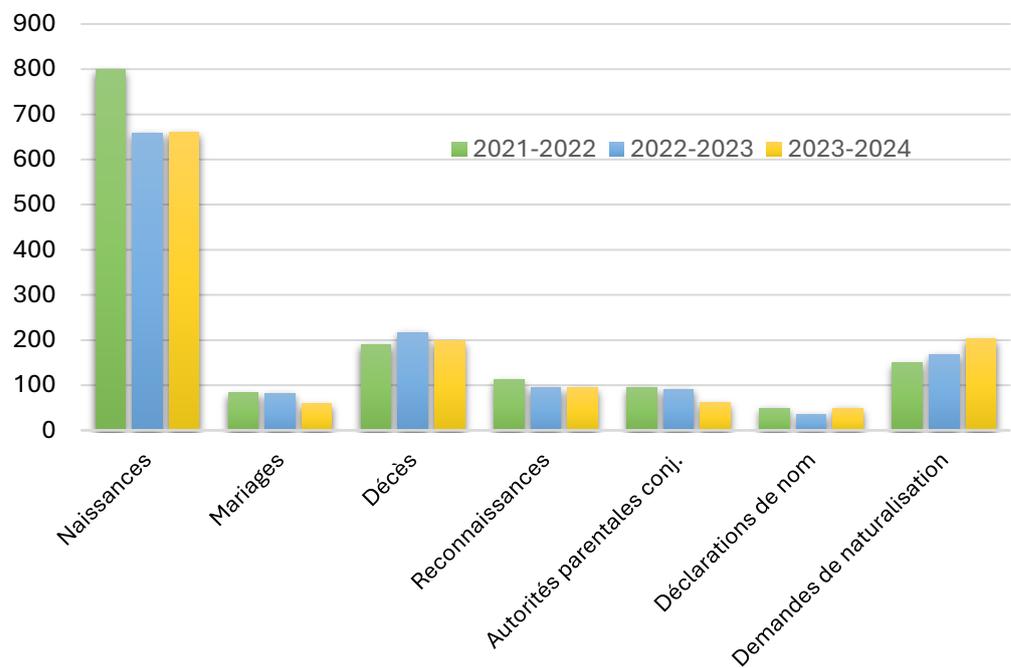
- La mise en conformité de l'axe tram
- La mise en conformité de l'axe vis-à-vis de l'OPAM et l'OPB
- L'aménagement d'un nouveau giratoire
- Le renforcement des aménagements cyclables
- L'amélioration des accès au tram (arrêts de tram et passages piétons attenants)
- La mise en place de nouvelles plantations intégrées au projet
- La mise en séparatif des réseaux de collecteurs EU/EC de la commune de Chêne-Bougeries.

ÉTAT CIVIL

L'ARRONDISSEMENT EN CHIFFRES

Événements survenus dans l'arrondissement

2023 - 2024	Chêne-Bougeries	Jussy	Presinge	Puplinge
Naissances	660	-	-	-
Mariages	51	2	2	4
Décès	182	3	11	2
Reconnaisances	88	-	-	6
Demandes de naturalisation	170	11	3	19



SPORT

CENTRE SPORTIF SOUS-MOULIN (CSSM)

Créé en 1983 par la volonté des autorités politiques des trois communes chénoises, le Groupement Intercommunal du Centre Sportif Sous-Moulin est une entité publique autonome à but non lucratif ayant pour but d'assumer de manière indépendante l'exploitation et le développement du Centre Sportif Sous-Moulin (CSSM). Il poursuit un but de sport et de détente.

En 2023, le Centre Sportif Sous-Moulin a fêté son honorable 40ème anniversaire le 27 août 2023 lors d'une journée festive.

L'âge faisant, les infrastructures du CSSM sont vieillissantes et le processus de rénovation déjà entrepris au stade devra immanquablement se poursuivre sur le bâtiment omnisports, la patinoire et les installations sportives extérieure sises route de Sous-Moulin 39.

La politique sportive du Groupement du CSSM maintient ses objectifs, sans négliger l'aspect environnemental, ni les besoins des clubs. Le centre sportif reste un lieu réputé pour son savoir-faire et la qualité de son accueil.

Retrouvez toutes les activités sportives du centre ainsi que son rapport d'activité 2023 [en ligne](#).



FINANCES

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2023

Bilan au	31 décembre 2022	31 décembre 2023
	CHF (*)	CHF (*)
<u>ACTIF</u>		
PATRIMOINE FINANCIER		
Disponibilités et placements à court terme	64'623'563	39'360'081
Créances	33'636'565	33'436'664
Placements financiers à court terme	1'098'708	50'109'311
Actifs de régularisation	949'624	2'340'942
Placements financiers	4'701'102	5'168'835
Immobilisations corporelles	140'654'686	144'083'884
Créances envers les financements spéciaux et fonds des capitaux	1'899'406	1'899'406
Total du patrimoine financier	247'563'655	276'399'123
PATRIMOINE ADMINISTRATIF		
Investissements		
Immobilisations corporelles	48'445'350	59'581'436
Immobilisations incorporelles	676'900	606'914
Participations, capital social	13'810'728	17'831'546
Subventions d'investissements	1'761'433	2'562'300
Amortissements supplémentaires cumulés	-2'831'483	-771'867
Total du patrimoine administratif	61'862'929	79'810'330
<u>TOTAL DE L'ACTIF</u>	<u>309'426'584</u>	<u>356'209'453</u>
<u>PASSIF</u>		
Capitaux de tiers		
Engagements courants	3'729'089	5'937'669
Engagements financiers à court terme	1'200'000	1'200'000
Passifs de régularisation	3'493'853	3'812'398
Provisions à court terme	5'636'303	5'683'676
Engagements financiers à long terme	19'200'000	18'000'000
Provisions à long terme	18'000'000	32'000'000
Engagements envers les financements spéciaux et des fonds	1'899'406	1'899'406
Total	53'158'651	68'533'149
Capital propre		
Fonds	1'644'710	1'566'227
Excédent/découvert du bilan	254'623'223	286'110'077
Total	256'267'933	287'676'304
<u>TOTAL DU PASSIF</u>	<u>309'426'584</u>	<u>356'209'453</u>

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

L'exercice 2023 a été clos avec un total de revenus de 100'381'985 fr. 36. Les charges se sont quant à elles élevées à 68'973'613 fr. 96. Il en est donc résulté un excédent budgétaire de 31'408'371 fr. 40.

Les charges liées au personnel se sont élevées à 12'525'723 fr. 64, représentant 18 % du total des charges.

Les charges de la catégorie « Charges de biens, services et autres charges d'exploitation », soit toutes les dépenses liées au fonctionnement de la commune, se sont élevées à 10'372'065 fr. 40, représentant 15 % du total des charges.

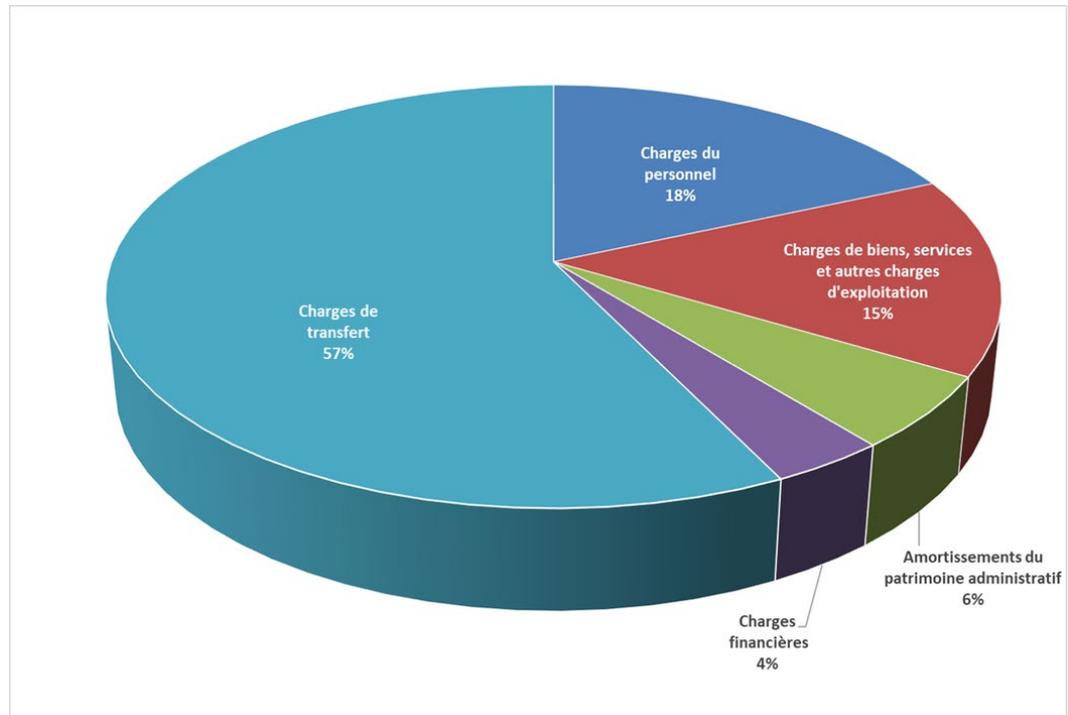
Les charges d'amortissements et des subventions d'investissement du patrimoine administratif ont été bouclées avec un total de 3'809'774 fr. 44, représentant 6 % des charges.

Les charges de transfert pour un montant de 39'020'055 fr. 19 comprennent principalement les contributions et dédommagements aux collectivités publiques qui se sont élevés à 7'892'264 fr. 06 et le montant des subventions accordées à 13'280'892 fr. 55.

Les charges financières s'élèvent quant à elles à 2'474'128 fr. 29.

« L'excédent budgétaire s'est élevé à 31'408'371 fr. 40 »

Récapitulation des charges par nature pour un total de 68'973'613 fr. 96



Résumé du compte de fonctionnement 2023 (classification fonctionnelle)

	Budget 2023		Compte 2023		Variation entre Budget 2023 et comptes 2023	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
	CHF (*)	CHF (*)	CHF (*)	CHF (*)		
01	625'457	0	537'411	0	-14%	0%
02	8'167'181	451'680	7'309'593	722'541	-11%	60%
11	2'276'792	300'500	2'130'560	319'034	-6%	6%
14	623'084	42'000	558'142	35'545	-10%	-15%
15	1'492'540	105'000	1'409'378	0	-6%	-100%
16	315'209	63'500	331'404	68'868	5%	8%
21	5736'759	128'519	5'376'711	132'835	-6%	3%
29	15'000	0	15'000	0	0%	0%
32	1'169'050	0	1'050'862	12'483	-10%	0%
34	6'456'057	83'700	6'052'733	104'201	-6%	24%
52	62'000	0	33'956	0	-45%	0%
54	6'455'738	121'503	5'506'626	191'589	-15%	58%
55	155'000	0	166'899	0	8%	0%
57	8'461'480	27'000	6'983'186	29'728	-17%	10%
58	0	0	0	0	0%	0%
59	570'000	140'000	559'000	140'000	-2%	0%
61	3'285'411	109'800	3'018'804	174'636	-8%	59%
62	1'344'415	167'500	1'035'116	168'030	-23%	0%
63	0	0	0	0	0%	0%
64	0	12'000	0	12'000	0%	0%
71	229'490	0	94'166	0	-59%	0%
72	663'357	268'212	613'988	268'212	-7%	0%
73	2'526'720	56'500	2'263'831	38'326	-10%	-32%
75	91'500	0	42'894	0	-53%	0%
76	860'000	0	156'345	0	-82%	0%
77	189'750	71'500	114'939	141'080	-39%	97%
79	458'788	0	421'555	0	-8%	0%
87	175'800	520'000	194'500	668'397	11%	29%
91	2'164'409	65'686'973	2'771'125	92'360'197	28%	41%
92	1'070'511	0	993'568	0	-7%	0%
93	1'905'440	0	16'615'583	0	772%	0%
96	2'408'850	3'701'313	2'479'556	4'782'705	3%	29%
97	0	5'000	0	5'786	0%	16%
99	103'200	500	136'183	5'792	32%	1058%
Totaux	60'058'988	72'062'700	68'973'614	100'381'985	15%	39%
Excédent de revenus	12'003'712		31'408'371			

(*) Arrondi au franc

Résumé du compte de fonctionnement 2023 (classification selon les natures)

Nature	Libellé de la nature	Budget 2023	Compte 2023	Variation Budget-Compte	Variation en %
30	CHARGES DE PERSONNEL	12'844'208	12'525'724	-318'484	-2%
31	CHARGES DE BIENS, SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	12'485'230	10'372'065	-2'113'165	-17%
33	AMORTISSEMENTS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	4'755'918	3'809'774	-946'144	-20%
34	CHARGES FINANCIERES	2'200'950	2'474'128	273'178	12%
36	CHARGES DE TRANSFERT	27'000'815	39'020'055	12'019'240	45%
38	CHARGES EXTRAORDINAIRES	771'867	771'867	0	0%
Total des dépenses		60'058'988	68'973'614		
40	REVENUS FISCAUX	65'445'288	91'998'432	26'553'144	41%
42	TAXES	1'150'600	1'434'300	283'700	25%
43	REVENUS DIVERS	27'500	43'829	16'329	59%
44	REVENUS FINANCIERS	4'657'903	6'006'777	1'348'874	29%
46	REVENUS DE TRANSFERT	781'409	898'646	117'237	15%
Total des recettes		72'062'700	100'381'985		

Patrimoine administratif au 31 décembre 2023

Comptes	Désignation	Solde au 31.12.2022	Solde au 31.12.2023	Ecart en Francs C2023-C2022
Récapitulatif du patrimoine administratif				
14000	Terrains non bâtis	862'620.85	688'939.96	-173'680.89
14010	Routes / voies de communication	2'205'070.47	1'601'465.53	-603'604.94
14020	Aménagement des eaux	12'780.00	6'390.00	-6'390.00
14032	Traitement des eaux usées	9'330'903.99	8'824'583.53	-506'320.46
14033	Elimination des déchets	80'198.96	44'466.64	-35'732.32
14040	Terrains bâtis	21'058'062.72	20'614'984.00	-443'078.72
14060	Biens meubles	567'018.50	588'280.09	21'261.59
14070	Installations en construction	11'497'211.92	27'212'326.34	15'715'114.42
14073	Elimination des déchets	0.00	0.00	0.00
14270	Immobilisation corporelles en cours	76'367.20	105'474.75	29'107.55
14290	Autres immobilisations corporelles	600'533.05	501'439.55	-99'093.50
145	Participations, capital social	13'810'727.93	17'831'546.44	4'020'818.51
14620	Fonds intercomm. développement urbain FIDU	1'761'433.33	2'562'299.99	800'866.66
148	Amortissements supplémentaires cumulés	0.00	-771'867.00	-771'867.00
BILAN		61'862'928.92	79'810'329.82	17'947'400.90
Amortissement au 31 décembre 2023				
			4'581'641.00	
Amortissements du patrimoine administratif au 31 décembre 2023			4'581'641.00	

Investissement du patrimoine administratif en cours au 31 décembre 2023

No de bien	Objet	Statut du crédit	Date de la délibération	Crédit brut voté	Dépenses brutes totales au 01.01.2023	Dépenses de l'année	Dépenses brutes totales au 31.12.2023	Total des recettes brutes au 01.01.2023	Recettes de l'année	Total des recettes au 31.12.2023	Amortis. cumulés au 01.01.2023	Amortis. cumulés 2023	Amortis. cumulés au 31.12.2023	Valeur comptable nette au 31.12.2023
2900021	Rénov. des installations liées à la sécurité et incendie bât	EC	07.06.2018	1'290'000.00	872'318.95	77'800.85	950'119.80	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	950'119.80
2900350	Parking provisoire salle communale	EC	11.05.2023	265'000.00	0.00	195'458.50	195'458.50	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	195'458.50
2902200	Acquisition parcelle 1150 - Ch. Pont-de-ville 20 / Ch. de la Fontaine 7	EC	01.03.2018	50'000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
2908007	FIDU 2024	EC	16.11.2023	1'722'200.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
21700010	Acquisition et installation de tableaux blancs	EC	23.06.2022	331'000.00	53'876.45	225'518.70	279'395.15	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	279'395.15
21700113	Parcelles 1455, 404 - Extension Ecole de Chêne-Bougeries - Autorisation de construire	EC	27.09.2018	10'300'000.00	518'723.55	5'930'194.92	6'448'918.47	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	6'448'918.47
	Parcelles 1455, 404 - Extension Ecole de Chêne-Bougeries Travaux d'extension - Demi-groupe scolaire	EC	18.11.2021											
21700506	Construction d'un pavillon provisoire restaurant scolaire - Ecole de Conches	EC	11.05.2023	2'770'000.00	0.00	158'051.47	158'051.47	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	158'051.47
21700609	Etude de faisabilité AIMP - Extension Ecole Belvédère	EC	26.09.2019	3'050'000.00	717'691.34	1'091'698.90	1'809'390.24	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	1'809'390.24
	Pavillon provisoire - Ecole Belvédère	EC	11.05.2023	8'700'000.00	0.00	779'146.17	779'146.17	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	779'146.17
21700610	Rénovation et extension de l'Ecole du Belvédère	EC	16.11.2023	48'500'000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
34101177	CSSM 2014 & 2017 : Vestiaires-Rénovation	EC	28.09.2017	2'425'500.00	2'122'557.20	290'000.00	2'412'557.20	0.00	0.00	0.00	242'542.42	80'842.42	323'384.84	2'089'172.36
34101187	CSSM 2019 - Rafraîchis. Buvette stade Trois-Chêne	EC	16.05.2019	638'870.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00

34101192	CSSM 2020-Projet de rénovation et d'amélioration énergétique	EC	10.12.2020	101'000.00	21'567.90	0.00	21'567.90	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	21'567.90
34101193	CSSM 2021-Rénovation du "Pavillon des Sports"	EC	06.05.2021	975'000.00	468'612.25	490'000.00	958'612.25	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	958'612.25
34101194	CSSM - 2023 - Rénovation et optimisation des équipements sportifs de la zone d'athlétisme	EC	14.12.2023	85'000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
34101195	CSSM - 2023 - Rénovation et optimisation du Terrain C	EC	14.12.2023	755'000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
34104000	Tennis Calparède - réfection	EC	11.05.2023	285'000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
34200105	Réaménagement espaces publics - Quadrilatère (Etude)	EC	11.05.2023	175'000.00	0.00	13'418.73	13'418.73	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	13'418.73
34200108	Espaces publics, parcelle no 3189 CODHA - Aménagement	EC	15.05.2014	2'447'630.00	1'209'010.40	0.00	1'209'010.40	661'093.30	0.00	661'093.30	288'225.10	0.00	288'225.10	259'692.00
34200121	Place Colonel-Audéoud - Installations d'aires de pique-nique	EC	06.05.2021	290'000.00	219'918.45	59'188.60	279'107.05	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	279'107.05
34200511	+1000 arbres en 10 ans à Chêne-Bougeries	EC	26.09.2019	4'000'000.00	237'290.85	265'926.96	503'217.81	0.00	0.00	0.00	50'000.00	100'000.00	150'000.00	353'217.81
54512400	Acquisition de surfaces EVE "Challendin"	EC	07.06.2018	8'000'000.00	1'749'679.50	1'542'083.45	3'291'762.95	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	3'291'762.95
54512500	Construction d'une crèche modulaire provisoire	EC	12.05.2022	3'993'500.00	209'471.40	1'117'990.40	1'327'461.80	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	1'327'461.80
54512600	Acquisition de mobilier et des jeux extérieurs - Crèches	EC	28.09.2023	646'755.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
61500094	Travaux de modération des vitesses - chemin Naville	EC	18.06.2020	40'500.00	0.00	9'174.10	9'174.10	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	9'174.10
61500102	Réaménagement et réfection Ch. De-La-Montagne aux normes OPB	EC	27.02.2020	6'400'000.00	691'315.80	1'733'087.90	2'424'403.70	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	2'424'403.70
61500510	Renouvellement du réseau éclairage public	EC	20.06.2019	1'000'000.00	417'953.00	105'979.00	523'932.00	0.00	73'799.70	73'799.70	0.00	0.00	0.00	450'132.30
61500511	Réalisation Axe Frontenex	EC	16.02.2023	21'000'000.00	0.00	374'956.05	374'956.05	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	374'956.05
61507033	Véhicule électrique lot 1	EC	28.09.2023	485'000.00	0.00	154'421.70	154'421.70	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	154'421.70
61507034	Véhicule électrique lot 3	EC	28.09.2023	316'000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	

62200004	Voie verte CEVA : Génie civil et aménagements	EC	16.06.2016	1'500'000.00	695'800.80	0.00	695'800.80	0.00	0.00	0.00	375'000.00	75'000.00	450'000.00	245'800.80
72010116	Mise en séparatif collecteur - Ch. De-La-Montagne - Etape 1	EC	12.05.2022	595'000.00	475'674.95	132'330.55	608'005.50	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	608'005.50
72010117	Mise en séparatif collecteur - Ch. De-La-Montagne - Etape 2	EC	12.05.2022	1'315'000.00	323'045.60	694'764.95	1'017'810.55	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	1'017'810.55
79000203	Révision du Plan Directeur Communal	EC	24.03.2022	55'000.00	31'979.40	36'552.30	68'531.70	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	68'531.70
79001106	Espace public village - Concours SIA 142	EC	23.03.2023	565'000.00	0.00	49'035.80	49'035.80	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	49'035.80
87910200	Extension CAD	EC	29.09.2023	2'920'000.00	0.00	323'232.90	323'232.90	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	323'232.90
TOTAL GENERAL				137'987'955.00	11'036'487.79	15'850'012.90	26'886'500.69	661'093.30	73'799.70	734'893.00	955'767.52	255'842.42	1'211'609.94	24'939'997.75

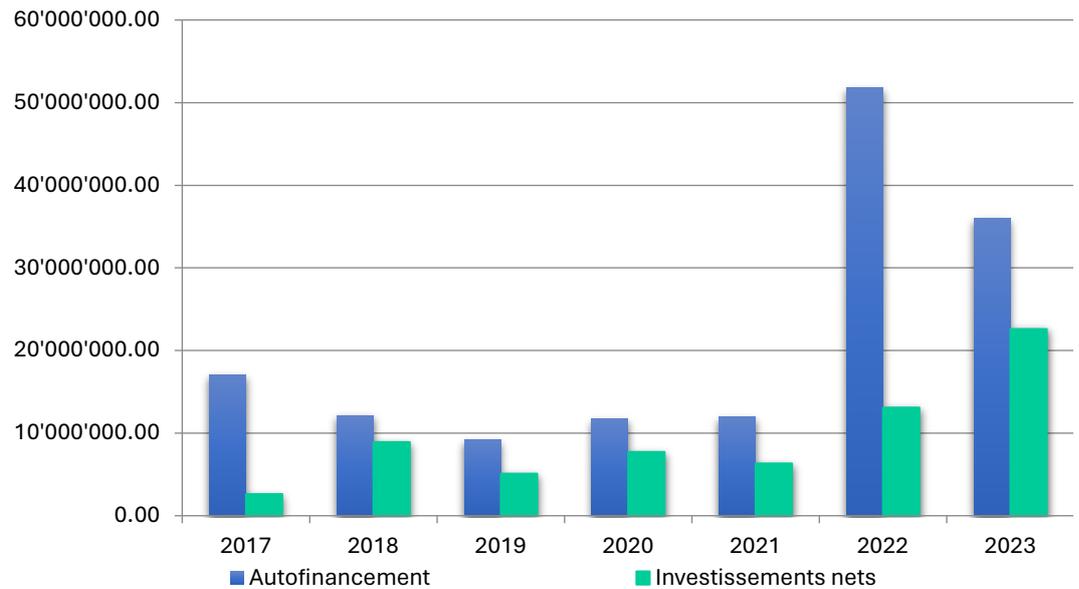
Investissements du patrimoine administratif terminés au 31 décembre 2023

Objet	Statut du crédit	Date de la délibération	Crédit brut voté	(Dépassement) / économie sur le crédit	Dépenses brutes totales au 01.01.2023	Dépenses de l'année	Dépenses brutes totales au 31.12.2023	Total des recettes brutes au 01.01.2023	Recettes de l'année	Total des recettes au 31.12.2023	Amortis. cumulés au 01.01.2023	Amortis. cumulés 2023	Amortis. 31.12.2023	Valeur comptable nette au 31.12.2023
Transformation du logement de fonction - Vallon 6	T	15.12.2022	339'000.00	4'338.00	16'064.68	318'597.32	334'662.00	0.00	0.00	0.00	0.00	33'466.20	33'466.20	301'195.80
FIDU 2023	T	17.11.2022	860'500.00	0.00	0.00	860'500.00	860'500.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	860'500.00
Plan de mobilité scolaire communal - Etude	T	24.01.2019	143'000.00	100'812.00	42'188.20	0.00	42'188.20	0.00	0.00	0.00	0.00	42'188.20	42'188.20	0.00
Révision des schémas de circulation	T	12.05.2022	175'000.00	-3'391.25	117'539.40	60'851.85	178'391.25	0.00	0.00	0.00	0.00	178'391.25	178'391.25	0.00
Réaménagement Pré-du-Couvent	T	27.09.2018	803'000.00	7'623.15	795'376.85	0.00	795'376.85	0.00	0.00	0.00	26'512.57	26'512.57	53'025.14	742'351.71
Mise en séparatif collecteur - Ch. Des Voirons	T	24.03.2022	810'000.00	-64'011.80	689'979.60	184'032.20	874'011.80	416'284.00	0.00	416'284.00	0.00	11'443.20	11'443.20	446'284.60
Mise en séparatif collecteur - Ch. Paul-Seipel	T	24.03.2022	320'000.00	-16'459.85	237'274.25	99'185.60	336'459.85	195'000.00	5'000.00	200'000.00	0.00	3'411.50	3'411.50	133'048.35
Mise en séparatif collecteur - Ch. de Challendin	T	15.09.2022	1'225'000.00	-327'401.25	306'996.40	1'245'404.85	1'552'401.25	262'131.15	735.00	262'866.15	0.00	32'238.37	32'238.37	1'257'296.73
Accessibilité du territoire communal	T	28.09.2017	112'000.00	6'525.25	76'367.20	29'107.55	105'474.75	0.00	0.00	0.00	0.00	21'094.95	21'094.95	84'379.80
TOTAL GENERAL			4'787'500.00	-291'965.75	2'281'786.58	2'797'679.37	5'079'465.95	873'415.15	5'735.00	879'150.15	26'512.57	348'746.24	375'258.81	3'825'056.99

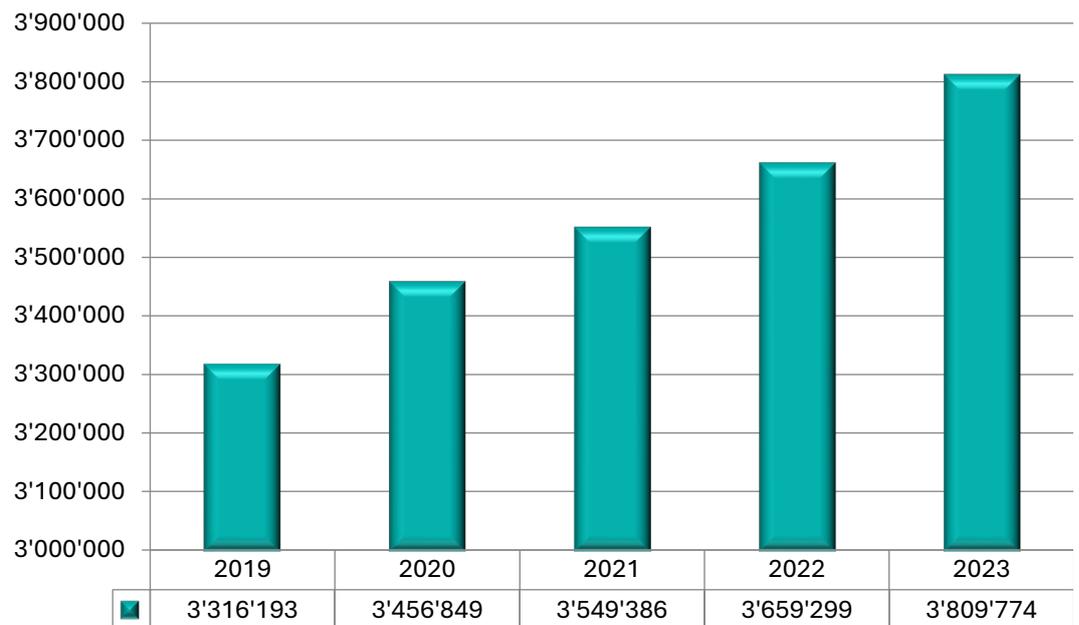
INVESTISSEMENTS

Au cours de l'exercice sous revue, la commune a procédé à des investissements nets concernant le patrimoine administratif pour un total de 22'588'675 fr. 68. L'autofinancement des investissements de ce même patrimoine administratif s'est élevé à 35'990'012 fr. 84. Cette somme se décompose en excédents de revenus du compte de fonctionnement pour un montant de 31'408'371 fr. 40, amortissements ordinaires pour 4'581'641 fr. 44.

Investissements et capacité d'autofinancement



Amortissements ordinaires



FISCALITÉ

Il convient, en premier lieu, de relever que les impôts sur les personnes physiques ont représenté 94,20 % du total des revenus fiscaux réalisés par la commune.

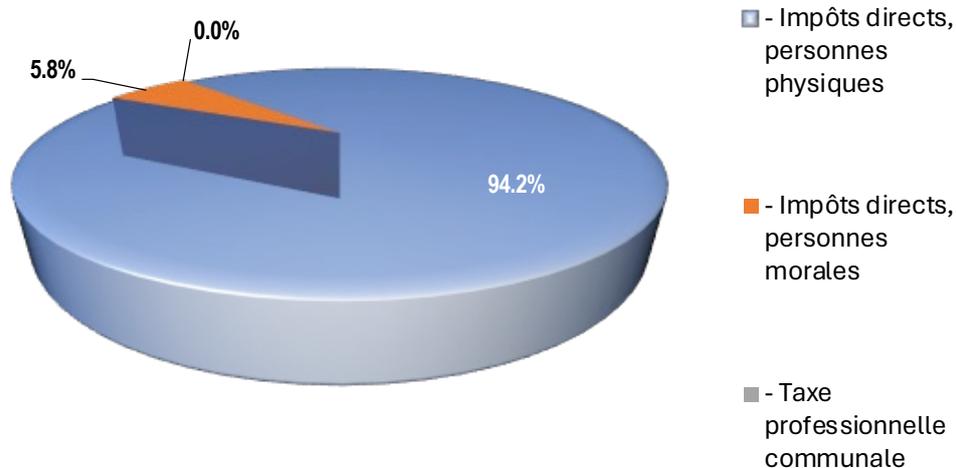
C'est dire l'importance d'une bonne estimation des rentrées fiscales. Il convient encore de rappeler que le budget 2023 a été préparé dans le courant de l'été 2022 sur la base des derniers chiffres connus à ce moment, à savoir ceux enregistrés lors de la clôture des comptes 2022.

Récapitulation par fonction

Recettes fiscales pour un total de 91'998'431 fr. 85

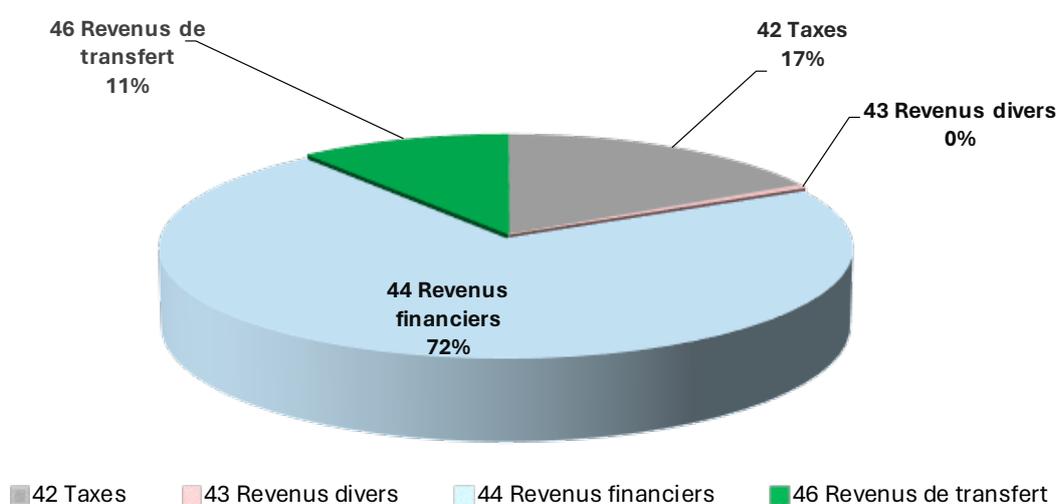
Libellé de la nature	Compte 2023
- Impôts directs, personnes physiques	86'630'818.50
- Impôts directs, personnes morales	5'366'653.35
- Taxe professionnelle communale	960.00

	91'998'431.85

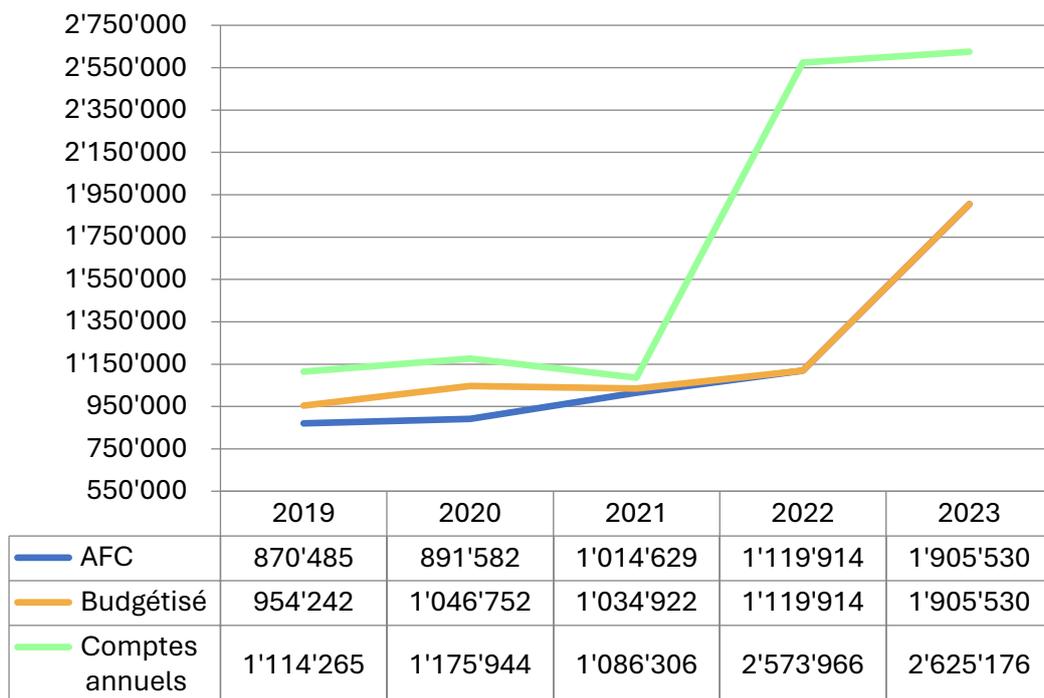


Récapitulation par nature
Recettes non fiscales pour un total de 8'383'554 fr.

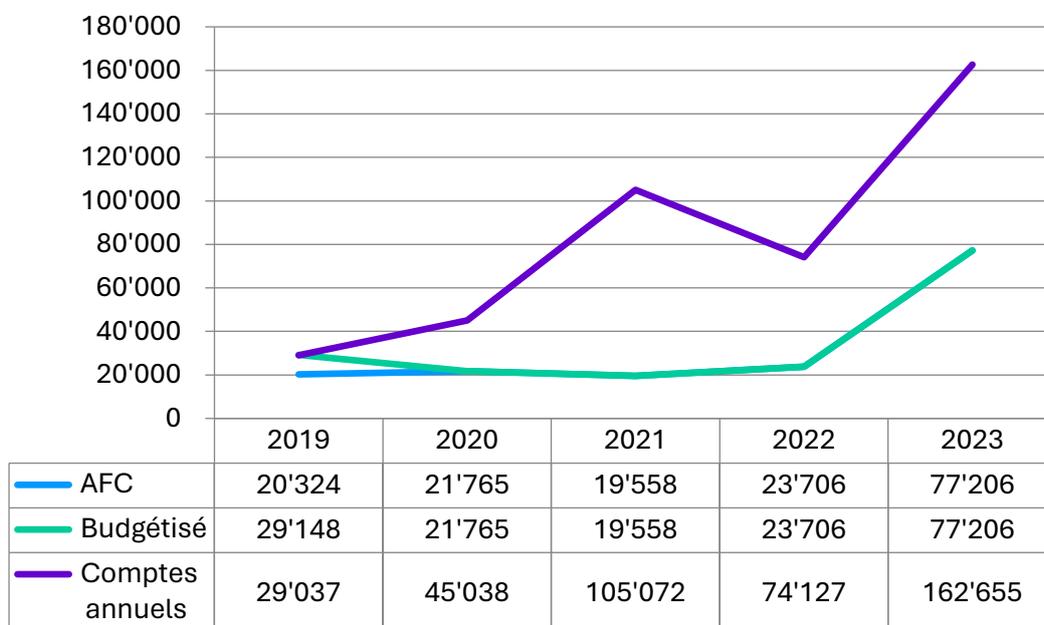
Nature	Libellé de la nature	Compte 2023
42	Taxes	1'434'300
43	Revenus divers	43'829
44	Revenus financiers	6'006'777
46	Revenus de transfert	898'646
		8'383'554



Évolution de la valeur d'un centime additionnel des personnes physiques en milliers de francs (2019 – 2023)



Évolution de la valeur d'un centime additionnel des personnes morales en millier de francs (2019 – 2023)



STATISTIQUES

	2023	2022	
	13'830 habitants	13'409 habitants	
	CHF	CHF	
Charges par habitant			
0	Législatif et exécutif, services généraux	567	479
1	Sécurité publique, questions juridiques, service du feu et défense	320	319
2	Scolarité obligatoire, formation, autres	390	388
3	Culture, autres sports et loisirs	514	460
5	Invalidité, famille et jeunesse, chômage, aide sociale et domaine d'asile	956	575
6	Circulation routière, transports publics, télécommunications	293	229
7	Approvisionnement eau, traitement des eaux usées, gestion des déchets, protection des espèces et du paysage, lutte contre la pollution de l'environnement, autres	268	242
8	Combustibles et énergie	14	15
9	Impôts, conventions fiscales, péréquation financière, charges et revenus fiscaux, Administration de la fortune et de la dette redistributions, postes non répartis	1'663	2567
		4'985	5'273

	2023	2022	
	13'830 habitants	13'409 habitants	
	CHF	CHF	
Recettes par habitant			
0	Législatif et exécutif, services généraux	52	31
1	Sécurité publique, questions juridiques, service du feu et défense	31	36
2	Scolarité obligatoire, formation, autres	10	61
3	Culture, autres sports et loisirs	8	6
5	Invalidité, famille et jeunesse, chômage, aide sociale et domaine d'asile	26	20
6	Circulation routière, transports publics, télécommunications	26	21
7	Approvisionnement eau, traitement des eaux usées, gestion des déchets, protection des espèces et du paysage, lutte contre la pollution de l'environnement, autres	32	33
8	Combustibles et énergie	48	45
9	Impôts, conventions fiscales, péréquation financière, charges et revenus fiscaux, Administration de la fortune et de la dette redistributions, postes non répartis	7'025	8'610
		7'258	8'863